

Notre Village

Bulletin municipal

Février 2022



village de
**SAINT SAUVEUR
EN RUE**

Cette nouvelle année 2022 débute dans les mêmes conditions que l'année précédente. En 2021, nous avons dû supporter à nouveau le déferlement d'un virus, des adaptations sanitaires plus ou moins utiles, une atteinte profonde de notre économie ainsi que de notre moral à tous. La situation sanitaire, pour la deuxième année de suite, nous a obligé à annuler avec regrets les vœux de l'équipe municipale, moment important de convivialité et d'échanges. Pour autant, nous pouvons nous féliciter d'avoir poursuivi nos réalisations.

Nous avons réussi à maintenir le repas de nos aînés le samedi 20 novembre. Ce fut un véritable succès et les bénévoles du CCAS ainsi que l'équipe municipale se sont faits un plaisir de se mettre à leur service.

En temps réel, nous nous adaptons à l'évolution de la situation sanitaire pour assurer au mieux nos missions de service public.

A la lecture de la revue, vous pourrez constater les réalisations de l'année 2021 : la poursuite des travaux du pôle enfance, la réhabilitation des terrains de pétanque de la Gare et de

la place des platanes, l'accessibilité du cimetière, la création d'un lieu de compostage communal, la réfection de voirie...

Nous arrivons au terme du projet « Pôle enfance » et c'est avec plaisir que nous proposerons à la population de le visiter. Les déménagements de l'accueil périscolaire, de l'école ainsi que de la Maison d'assistantes maternelles sont prévus au 1^{er} trimestre et l'inauguration se fera au printemps.

L'ensemble de ces réalisations s'est fait grâce à la forte implication des élus et de l'ensemble du personnel communal.

En 2022, nous allons poursuivre nos investissements et nous atteler à améliorer les services existants rendus à la population.

Même si, au cours de cette année écoulée, la plupart des activités associatives ont pu reprendre, le fonctionnement des associations a été fortement impacté.

En 2022, nous soutiendrons sans faille nos associations locales.

La situation sanitaire a aussi touché le monde économique et particulièrement le commerce de proximité. Néanmoins, des projets d'investissement vont se réaliser sur notre commune.

En 2022, nous continuerons à soutenir les activités économiques locales.

Cette année encore, de nouveaux habitants sont venus s'installer dans notre très belle commune et nous leur souhaitons la bienvenue.

Les deux dernières années ont révélé le besoin et la nécessité absolue d'un service public de proximité de qualité. Depuis de trop nombreuses années, le service public est mis à mal sous prétexte qu'il n'y a pas d'argent pour les hôpitaux, pour la santé, pour le climat. Face à des marchés financiers toujours au plus haut nous ne pouvons nous satisfaire de réponses d'une absence de moyens. Alors puisque cette année est une année d'élections présidentielle et législatives, nous attendons des futurs élus, députés et président qu'ils nous garantissent un accès facilité à l'ensemble des services publics dont la population a besoin.

Sommaire

Commune

État-civil 2021	p.3
Nouveaux outils numériques	p.3
Finances 2021	p.4
Personnel	p.6
La chaudière bois communale	p.6
Rencontrons les élus	p.7
Illuminations	p.7
Périscolaire	p.7
Quelques nouveautés	p.8
Les projets communaux	p.9
Eau et Assainissement	p.10
Le Cimetière	p.10
Voirie	p.11
Les chemins	p.11

Urbanisme	p.12
Le lotissement « Le Dauphiné »	p.13
Fleurissement	p.14
Recensement de la population	p.15
CCAS	p.16
Le camping	p.17
Marchés de St Sauveur en Rue	p.17
Médiathèque	p.18
Carte des chemins	p.20
Sapeurs-Pompiers	p.22

Écoles

École publique	p.23
École St François Régis	p.25
Sourire Soutenir Souvenir	p.25

Délégations Extérieures

Un point sur la Via Fluvia	p.26
Parc du Pilat	p.26
CCMP	p.28
Espace Déôme	p.28

Associations

ACCA	p.29
ADMR Les Trois Vallées	p.29
Les Vilains tant Mieux	p.30
Classe 2024	p.30
Les Sources de Taillard	p.31
FNACA	p.31
La M.A.M. des p'ticatchoux	p.32
Le club Joyeuse Rencontre	p.32

« La Fourmilière »	p.33
O.C.S.	p.34
Répertoire des associations	p.35

Infos diverses

Nouvelles activités	p.36
Médico-Social	p.37
Gîtes	p.37
Producteurs du terroir	p.37
Entreprises	p.38
Manifestations 2022	p.39

État-civil 2021

Naissances



VIGNAL-CHATAIGNON **Juline** née le 03/04/2021
SAUVIGNET **Loélie**, Stéphanie, Romane née le 07/05/2021
DUCLOS **Mila**, Ludy, Loève née le 24/10/2021

Mariages



GALLAND **Jordan & DUCLOS Ludivine** le 10/07/2021
MOREL **Quentin & PEREZ Gaëlle** le 14/08/2021
PRETTE **Gérard & MARCET Myriam** le 21/08/2021
JOURDY **Michel & PARROT Brigitte** le 29/08/2021

Décès



SAVEL **Marcelle**, Marie Victorine née THIOILLIÈRE (93 ans)
QUIBLIER **Georges**, Régis, Joseph (84 ans)
CANCADE **Séraphin**, Ernest, Antoine (87 ans)
BARREZ **Georgette**, Philomène née MAGNEZ (93 ans)
ORIOU **Marie**, Baptistine née SAUVIGNET (95 ans)
PAUZE **Clotilde**, Romaine, Rosine née RICHARD (93 ans)

ARROUCHE **Amar**, Jean (62 ans)
NAGHEL **Farid** (37 ans)
RIVORY **Antoine**, Régis, Joseph (90 ans)
DENNE **Frédéric**, Georges (46 ans)
MOREIRA DA SILVA **Palmira** (91 ans)
DECHICO **Jean**, Christophe (88 ans)
FALGON **Louise**, Marie née LARGIER (97 ans)
DEBARD **Lucia**, Julia née JIMENEZ (96 ans)
CADAINE **Denis**, René, Léon (59 ans)
ANDREON **Kevin** (33 ans)
MESNIER **Marie**, Louise née MOULIER (91 ans)
BARRALLON **Joseph**, Maximin (84 ans)
BACHER **Bernard**, Régis, Antoine (66 ans)
NATALE **Jean-Paul** (49 ans)
FIASSON **Marguerite**, Désirée née LINOSSIER (102 ans)
KNOLL **Robert**, Pierre (80 ans)
GALLOT **Marguerite**, Thérèse, Joséphine née CLOT (72 ans)
SOUTRENON **Marie**, Joseph, Berthe, Marguerite née BERNE (88 ans)
RICHARD **Paulette**, Marie, Denise née BERNE (86 ans)

Nouveaux outils numériques de communication sur la commune

Cette année 2021, la commune de Saint sauveur en rue s'est équipée de nouveaux moyens de communications numériques. Elle a refait peau neuve à son site internet. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

<https://stsauveurenue.fr>

C'est un moyen de trouver des réponses sur différents sujets : urbanisme, périscolaire, cimetière, compte rendu de conseil municipal ou informations sur les acteurs de la communes (entreprises, associations, commerçants, métiers de la santé, hébergement...) Vous y trouverez aussi les actualités du moment.

D'ailleurs sur ce dernier point, vous pouvez avoir accès à ses actualités par deux autres moyens :

- La commune a une page facebook : <https://www.facebook.com/Village-de-Saint-Sauveur-en-Rue-103689741723762>
- Récemment, comme toute l'intercommunalité, vous pouvez la retrouver sur une application gratuite sur

vos portables : ILLIWAP. Vous trouverez ci-dessous un petit guide pour vous y connecter.



Nous espérons que tous ces différents outils numériques vous permettront de suivre au mieux la vie de notre commune et des communes avoisinantes.

Finances 2021

Sur le budget général :

Cette année, l'excédent de fonctionnement, qui permet l'autofinancement des investissements est de 325 606 € contre 246 000 € l'année dernière.

Sur la partie investissement, nous avons un déficit de 84 060 € qui est compensé par l'excédent de l'année dernière de 334 000 €.

L'endettement de la Commune est de 2 260 000 €. Cela correspond à un peu moins de 8 ans d'excédent de fonctionnement. La Commune a contracté certains prêts afin de financer nos projets dans l'attente du retour de TVA et des subventions des partenaires. Ce taux d'endettement tombera à 5,2 ans à fin 2025.

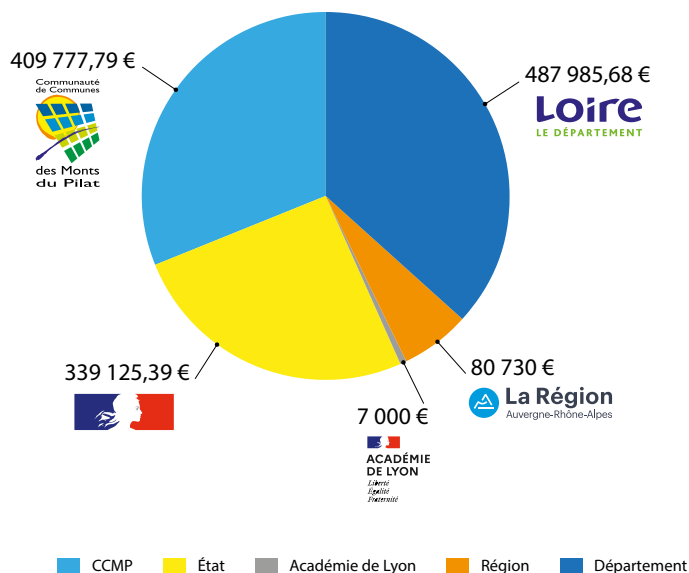
Sur le budget eau / assainissement :

Sur l'exécution de ce budget, on remarque un excédent de fonctionnement de 42 000 € et un excédent d'investissement de 64 000 €. Cela va permettre de financer les futurs investissements afin de continuer à sécuriser l'approvisionnement et le traitement.

Point sur les subventions :

Notre Commune investit beaucoup depuis plusieurs années. Ces investissements sont réalisés avec l'excédent de fonctionnement, des emprunts et des subventions.

Subventions versées entre 2015 et 2021:



Les subventions notifiées mais pas encore versées car les projets sont en cours (comme le Pôle enfance) ne font pas partie de ce graphique.

Notre Commune perçoit des montants importants de subventions (222 €/habitants), bien plus importants que la moyenne départementale (101 €/habitants), que la moyenne régionale (104 €/habitants) et que la moyenne nationale (90 €/habitants).

C'est grâce à la recherche permanente de financements, de montage de dossiers solides et de négociations avec nos partenaires que notre commune peut réaliser ses projets bien au-delà de tout clivage politique.

Nous remercions l'ensemble des partenaires institutionnels pour leurs soutiens et comptons bien sûr sur eux pour nos projets futurs.

Présentation générale du budget

VUE D'ENSEMBLE A1 - EXÉCUTION DU BUDGET			
		DÉPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	801 989,04€	1 127 595,59€
	Section d'investissement	2 109 816,55€	2 025 756,26€
		+	
Restes à réaliser à reporter	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	632 127,81€	904 695,25€
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		632 127,81€	904 695,25€
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	801 989,04€	1 127 595,59€
	Section d'investissement	2 741 944,36€	2 930 451,51€
TOTAL CUMULÉ		3 543 933,40€	4 058 047,10€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013 - Atténuations de charges	36 602,08€
70 - Produit des services, dom, ventes	69 918,83€
73 - Impôts et taxes	378 598,34€
74 - Dotations, participations	491 521,36€
75 - Autres produits de gestion courante	94 922,43€
76 - Produits financiers	26,17€
77 - Produits exceptionnels	42 925,88€
042 - Opération d'ordre de transfert entre section	13 080,50€
76 - Produits financiers	0€
Total recettes de fonctionnement	1 127 595,59 €
Solde d'exécution positif reporté de N-1	325 606,55 €

Investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
204 - Subventions d'équipement versées	2 692,05€
21 - Immobilisations corporelles	27 611,94€
Total des opérations d'équipement	1 972 177,20€
Total des dépenses d'équipement	2 002 481,19€
16 - Emprunts et dettes assimilées	94 254,86€
Total des dépenses financières	94 254,86€
Total des dépenses réelles d'investissement	2 096 736,05€
040 - Opération d'ordre de transfert entre section	13 080,50€
Total des dépenses d'ordre d'investissement	13 080,50€
Total dépenses de fonctionnement	2 109 816,55€

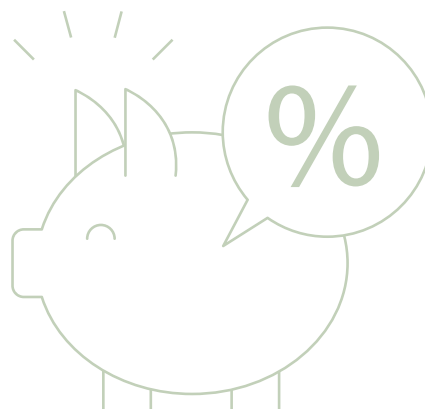
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
13 - Subventions d'investissement	698 387,90€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00€
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	70 532,87€
1068 - Excédents de fonctionnements capitalisés	240 517,45€
040 - Opération d'ordre de transfert entre section	16 318,04€
Total recettes de fonctionnement	2 025 756,26€
Solde d'exécution positif reporté de N-1	334 029,50 €

Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	281 356,56 €
012 - Charges de personnel et frais ass	358 224,10 €
65 - Autres charges de gestion courant€	122 412,5 €
66 - Charges financières	23 402,82 €
042 - Opérations d'ordre entre section	16 318,04 €
Total dépenses de fonctionnement	801 989,04 €

Eau & Assainissement

SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET			
		DÉPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	131 600,03€	174 118,86€
	Section d'investissement	75 014,02€	139 795,81€
		+	
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		97 259,70€
		=	
TOTAL (réalisations + reports)		206 614,05€	411 174,37€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	111 491,02€	
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	130 600,03€	174 118,86€
	Section d'investissement	186 505,04€	237 055,51€
TOTAL CUMULÉ		318 105,07€	411 174,37€



Voici la composition de notre personnel



Au secrétariat, à l'accueil et à la poste : Virginie Trouillard-Monnier, Nathalie Tretiakoff et Alexandra Veerabadren.

Aux services techniques : Aurélien Vignal-Chataignon, Corentin Barrallon, Michel Mathevet et Corentin Oriol. Nous avons pu compter aussi avec Philippe Sagnol en renfort depuis le mois de mai ainsi qu'avec nos saisonniers ou renforts occasionnels : Noël Guiot, Tristan Lepers, Antoine Epalle, Léo Corvaisier-Palluy et Kylian Veerabadren.

A l'école, au périscolaire et au ménage de nos bâtiments communaux : Sandra Linossier, Nelly Edelmayer, Emilie Bonnet et Marianne Mathevet.

Après douze années de bons et loyaux services au sein de la commune, Marianne Mathevet est partie, fin mai, pour profiter pleinement de sa retraite. Nous la remercions pour ces années passées auprès des enfants et nous lui souhaitons de bien profiter de son nouveau temps libre. C'est Corentin Barrallon qui a assuré l'intérim jusqu'aux vacances d'été. Pour

la rentrée de septembre, Laurence Guihéneuf a été recrutée pour remplacer Marianne Mathevet. Face à un accroissement du nombre d'enfants à la cantine et à la garderie, une troisième personne est venue en renfort depuis novembre. Il s'agit de Béatrice Guirao.

Un grand merci à tous pour cette année difficile aux vues des conditions sanitaires. Vous avez su faire preuve de disponibilité, de réactivité et de compréhension face aux différents changements demandés.

La chaudière bois communale



Cette année marque les 20 ans de notre chaudière communale.

Après ces nombreuses années de bons et loyaux services, celle-ci commence à donner des signes de faiblesse. Cette année, nous avons eu une fuite sur le foyer. Ce qui nous a obligé à finir l'année de chauffe plus tôt. Les réparations ont été réalisées cet été.

La commune est en cours d'audit pour préparer le remplacement de la chaudière, ces travaux sont prévus pour l'été 2023.

Personnel équipé pour intervenir près du foyer

Rencontrons les élus de notre commune

Depuis maintenant plus d'un an, le conseil municipal a voulu maintenir un lien régulier avec les habitants de la commune de Saint Sauveur en rue. **Chaque mois, le 3eme samedi de 10h à 11h30**, ceux-ci tiennent une permanence en mairie durant laquelle vous pouvez venir les consulter.

Cette année vous nous avez sollicité pour : une place de parking pour personne à mobilité réduite, un rétro au carrefour rue Jean Roux, route de Bourg-Argental ou en bas du petit crotel mettant en sécurité ces 2 intersections, des

rectifications sur l'adressage, des problèmes de poubelles, une pose de bancs, renseignement sur les compteurs Linky, signalement de lieu à nettoyer, etc...

Merci pour toutes ces remarques nous y répondons au mieux dès que cela est possible.

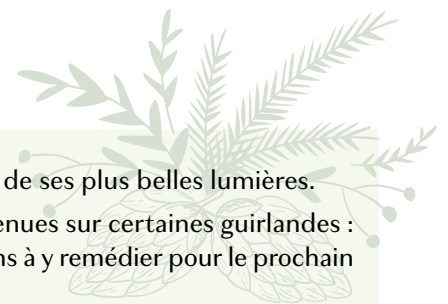
Continuez à venir nous rencontrer pour contribuer à toutes les améliorations possibles pour vous et notre village.

Illuminations



Comme chaque année, notre village scintille de ses plus belles lumières.

Cependant, nous avons eu quelques déconvenues sur certaines guirlandes : nous nous en excusons et nous nous engageons à y remédier pour le prochain Noël.



Périscolaire : service restauration

Cette année 2021 a connu le même contexte sanitaire que 2020. La décision a été prise de rester à la salle des fêtes pour le fonctionnement de la cantine scolaire. Nous remercions une nouvelle fois la maison de retraite pour nos nombreuses années de collaboration.

De septembre 2020 à début juillet 2021, nous avons travaillé pour les repas avec « Le Chapon d'or ». Nous le remercions pour son adaptabilité aux différents changements survenus et pour ses repas toujours de qualité.

Pour préparer la transition avec le nouveau réfectoire du « Pôle Enfance », nous avons fait une demande auprès du Département pour bénéficier des repas préparés par le Collège du Pilat à Bourg Argental. Nous avons reçu une réponse positive pour commencer dès la rentrée de septembre 2021. Depuis, un agent va, tous les matins, récupérer les repas au Collège du Pilat. Le nombre de repas servis a augmenté et nous avons employé une troisième personne dès novembre.

La commission « écoles, petite enfance » travaille sur la mise en place d'un logiciel de réservation pour la garderie et la cantine. Cet outil permettra aux familles de réserver de la maison ou d'un portable. Une réunion d'information

et de présentation du logiciel sera proposée aux familles en ce début d'année 2022. Ce nouveau système devrait normalement débiter pour le retour des vacances de Printemps.



Enfin, le réfectoire du « Pôle enfance » est bientôt opérationnel. Dès l'ouverture de la nouvelle école publique, la cantine se fera sur ce site. Comme auparavant elle bénéficiera aux élèves des deux écoles. Il s'agit d'un bâtiment plein pied, avec une partie réfectoire, une partie cuisine et des sanitaires. Il donne sur la cour de l'école, permettant ainsi aux enfants d'y accéder directement dès le repas terminé. Il devrait être mis en service au retour des vacances de Février.

Quelques nouveautés sur la commune de Saint Sauveur en rue cette année 2021

Des arceaux pour pouvoir poser ces vélos



Dans le cadre de sa compétence « d'aménagement touristique » et de sa participation à la dynamique de développement du tourisme à vélo dans le Pilat, des actions pour enrichir et promouvoir la destination sont engagées par la Communauté de Communes, avec le soutien du Parc Naturel Régional du Pilat et de l'Office du Tourisme du Pilat.

A la suite d'une étude sur le territoire réalisée en 2018, il a été constaté que le stationnement des vélos fait partie des services à apporter aux usagers du vélo, touristes comme habitants. Dans le cadre du Pôle de Nature Massif Central, la CCMP a une opportunité de financement de ce type d'investissement. Ainsi, il est proposé aux Communes de s'équiper. Chaque commune a reçu 4 arceaux.



Ses arceaux ont été posés par les employés communaux à côté du gymnase et sur le parking du camping. Nous remercions la Communauté des Communes qui les a financés.

Des terrains de boules rénovés

Les deux terrains de boules extérieurs du village ont été rénovés. Celui de la Gare a bénéficié d'une refonte complète avec intervention d'une entreprise extérieure. Ces travaux ont pu se réaliser grâce à la subvention que nous a octroyée la Région. Celui des Platanes a été aménagé par l'Association « Picatios pétanque », nous la remercions. Elle a ainsi redonné de l'animation dans ce coin de la commune.



De nouveaux arrêts pour les transports scolaires



Depuis plusieurs années, nous avons une demande de la Région pour modifier nos arrêts de transports scolaires. En effet, les manœuvres que le car effectuait pour prendre place et récupérer ou déposer les enfants n'étaient pas recommandées et pouvaient présenter des risques.

Après étude des places possibles pour ces nouveaux emplacements, il a été décidé d'une part que les transporteurs prendraient les élèves en haut du parking du gymnase sur la place de bus matérialisé. Un abri a été aménagé à proximité sous la madone. Et d'autre part il a été décidé que les transporteurs déposeraient les élèves à l'arrêt minute vers l'école privée. Un abri est en cours d'installation pour ce second lieu. Ces nouveaux lieux sont en fonction depuis le mois de novembre.



Les projets communaux en 2022

Cette année sera une année de réalisations de plusieurs projets mais aussi de fin de réalisations pour d'autres.

Le Pôle Enfance

Après 3 années de travaux, le Pôle Enfance se termine et va ouvrir ses portes à partir du mois de février. Il accueille au rez-de-chaussée une maison d'assistantes maternelles et au 1^{er} et 2^e étage l'école maternelle et primaire publique. Le 3^e étage, actuellement sous forme de plateau, pourra permettre d'accueillir une future activité.



Une inauguration du bâtiment est prévue au printemps afin de permettre à la population de découvrir ce nouveau lieu. Ce sera aussi l'occasion de remercier tous les co-financeurs de ce projet : État, Région, Département, Communauté de communes et Commission syndicale. Sans eux, la commune n'aurait pas pu réaliser ce projet uniquement sur ses fonds propres.

Rénovation du gymnase

Suite aux intempéries de l'été 2020, le gymnase avait subi des dégâts sur sa toiture. Le coût des travaux étant bien supérieur au remboursement que nous pouvions percevoir de l'assurance, nous avons cherché durant l'année 2021 des subventions pour nous permettre de réparer ce bâtiment et en même temps améliorer son isolation. Celles-ci ayant été trouvées (Subventions de l'État et du Département), nous allons pouvoir entamer ce chantier en 2022 : il est prévu pour la période estivale. Il consistera à rénover l'ensemble de la toiture tout en l'isolant davantage.



Rénovation du terrain de tennis de la Gare



A la Gare, la commune possède un terrain de tennis qui a pris de l'âge et n'est plus fonctionnel. Il sera réhabilité cette année. C'est l'entreprise Lacquet Tennis qui réalisera les travaux et installera en lieu et place de l'ancien cours de tennis un terrain en résine synthétique. Ces travaux devraient être réalisés dans le premier semestre de l'année. Pour ce projet, nous avons reçu des subventions de l'État et du Département.

Celui-ci fait partie des demandes qui avaient été listées lors des réunions avec les jeunes de la commune. En ce qui concerne le deuxième projet qui avait été proposé vers le gymnase (vélo park et city), celui-ci est en suspens. Il devra être retravaillé pour aller chercher des subventions nécessaires à sa réalisation.

Fin de rénovation de la mairie (rez-de-chaussée)



La mairie avait déjà eu un relooking pour la partie accueil et la partie médiathèque. Il ne restait plus que la partie secrétariat. Les travaux se réaliseront cette année et finiront ainsi la rénovation du rez-de-chaussée de ce bâtiment. Ces travaux bénéficieront d'une subvention de l'Etat et du Département.

Eau et Assainissement

Au niveau de l'eau et de l'assainissement, deux projets ont occupés la commission.

Projet n°1 : Extension du réseau d'assainissement



Cette année va voir aboutir le projet d'extension du réseau d'assainissement.

Depuis 2017, une concertation a été engagée à l'initiative des propriétaires des secteurs de Pourret, des Gauds et du Grand Moulin pour la création d'un nouveau réseau d'assainissement collectif.

Après étude de plusieurs hypothèses, le projet a été défini. Cette extension va permettre la création de 9 branchements. Certains propriétaires n'ont pas souhaité être raccordés car techniquement trop contraignant en raison de la topographie.

Ce collecteur d'assainissement sera implanté à gauche de la rivière en descendant jusqu'au poste de refoulement de la station d'épuration.

Il convient de préciser que le coût des travaux est supporté par les propriétaires. La mairie subventionne le projet à hauteur de 10%. Le réseau sera rétrocédé à la commune qui en assurera l'entretien et la gestion.



Projet n°2 : Réfection d'un réseau d'eau et d'assainissement

Toujours dans un souci de bonne gestion de notre réseau d'eau et d'assainissement, la commune souhaite la réfection du réseau d'eau et d'assainissement concernant la rue de la Vialle.

Tout d'abord, une étude de faisabilité a été demandée à la société SICVRD. Le secteur débute à côté de la maison de la Rochette et se termine au début de la rue du Dauphiné.

Les travaux ont pour objectifs de résoudre 2 problématiques sur le secteur, qui sont :

- La suppression d'eaux pluviales parasites dans le réseau d'assainissement. Trop d'eau pluviale dégrade le bon fonctionnement de la station d'épuration.
- Le renouvellement du réseau d'eau potable qui date des années 1960 afin de prévenir l'apparition des fuites.

Puis, à la suite de ces différents travaux, il est évident que la voirie concernée sera complètement refaite.

Pour finir, nous vous précisons que des demandes de subvention sont en cours auprès des services compétents (Agence de l'eau et département de la Loire). Si aucune d'entre elles n'étaient accordées ce projet ne pourra malheureusement pas aboutir.

Le Cimetière

Nous avons continué dans notre cimetière d'améliorer l'entretien des tombes en reprenant celles qui ne sont pas entretenues n'ayant plus de descendants pour effectuer cette tâche.

Deux procédures d'abandon sont donc en cours, l'une concerne des tombes, l'autre des caveaux perpétuels. Toute personne intéressée par ces procédures peut se renseigner auprès de nos secrétaires ou consulter les informations disponibles dans le tableau d'affichage à l'entrée du cimetière.

Les travaux de voirie en lien avec l'accès au Pôle enfance ont permis d'améliorer l'accessibilité au cimetière. Un espace pour les déchets a été réaménagé. Nous remercions nos concitoyens de veiller à bien trier déchets verts ou autre.

Nous avons procédé à la démolition de la cabane située dans le nouveau cimetière, afin de donner un espace pour deux caveaux et une tombe provisoire (tombe permettant d'inhumer une personne temporairement, lorsque le temps entre le moment de la mort et celui de l'inhumation est trop court pour construire un monument funéraire approprié ou lorsqu'il y a des soucis concernant l'octroi ou l'usage de la concession).



Afin qu'il soit bien identifié, le caveau accueillant notre usuaire a été nettoyé, l'inscription a été refaite.

Voirie

Cette année, au niveau de la voirie, une partie de la route de Gimel a été refaite au mois de juin. Puis, une voirie a été créée en haut du lotissement du Dauphiné qui rejoint le cimetière et l'impasse des cerisiers.

Un nouveau sens de circulation mis en place entre le cimetière et l'impasse des cerisiers :

Les véhicules venant de la D22 pourront accéder au parking du cimetière par l'impasse des cerisiers qui est devenu une voie unique sauf pour les riverains qui eux pourront la remonter. La nouvelle voirie qui a été créée est en double sens, ce qui permet aux véhicules l'empruntant d'arriver sur la D503.

L'accès principal au cimetière se fait donc dorénavant par la montée du village d'enfants. L'impasse des cerisiers devient en sens unique (sens descendant) sauf pour les riverains.



Les chemins de notre commune

Nous remercions tous les débroussailliers bénévoles qui entretiennent et réhabilitent les chemins de la commune. Nous leur devons de pouvoir découvrir notre village lors de belles balades dans notre campagne. Cette année, ils ont mis toute leur ardeur pour débroussailler, consolider les murs, couper les branches, etc... et ainsi nous faire découvrir en le rendant accessible, un chemin où coule une magnifique cascade, repéré en rose sur la carte.

Vous trouverez 4 idées de balade autour de notre village au centre de cette revue.

En 2022, nous souhaitons créer un groupe de travail sur le balisage et la dénomination de ces chemins. Nous aurons besoin de vous, toutes vos idées seront les bienvenues.

Si vous êtes intéressé, dites-le nous en vous manifestant à la mairie avant le 4 mars. Nous programmerons une rencontre pour débiter ce travail fin mars début avril.

Merci de votre participation.

Urbanisme



Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Qui peut déposer une demande ?

La personne physique ou morale, propriétaire du terrain ou de l'immeuble concerné par le projet de construction, demande l'autorisation d'urbanisme adaptée à son projet. Cela peut être un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une déclaration préalable de travaux.

Le Permis de construire



Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent

pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

Un formulaire est à remplir (**Cerfa n° 13406*07**). Il doit être complété par un dossier dont la liste des pièces à fournir est énumérée dans la notice jointe en fin de formulaire. Le dossier (formulaire et pièces à fournir) doit être envoyé ou déposé à la mairie de la commune où est situé le terrain dans le bon nombre d'exemplaires demandés.

Le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison individuelle et ses annexes et de 3 mois pour les autres projets.

La Déclaration préalable de travaux (DP)

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Un formulaire est à remplir (**Cerfa n° 13703*07**). Il doit être complété par un dossier dont la liste des pièces à fournir est énumérée dans la notice jointe en fin de formulaire. Le dossier (formulaire et pièces à fournir) doit être envoyé ou déposé à la mairie de la commune où est situé le terrain dans le bon nombre d'exemplaires demandés.

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la déclaration préalable.

Le Permis d'aménager



Le permis d'aménager est une autorisation d'urbanisme qui permet à l'administration de contrôler les aménagements réalisés sur un terrain. Le permis d'aménager concerne, par exemple, la création d'un lotissement, d'un camping ou d'aires de stationnement. Les opérations soumises à cette autorisation peuvent varier si votre projet est situé dans le périmètre d'un secteur sauvegardé, dans un espace remarquable ou dans un milieu littoral à préserver.

Un formulaire est à remplir (**Cerfa n° 13409*07**). Il doit être complété par un dossier dont la liste des pièces à fournir est énumérée dans la notice jointe en fin de formulaire. Le dossier (formulaire et pièces à fournir) doit être envoyé ou déposé à la mairie de la commune où est situé le terrain dans le bon nombre d'exemplaires demandés.

Le délai de réponse est généralement de 3 mois à partir de la date du dépôt de la demande.

Le Permis de démolir



Le permis de démolir est une autorisation d'urbanisme. Vous devez l'obtenir avant la démolition partielle ou totale d'une construction relevant d'une protection particulière ou située dans un secteur où ce permis est obligatoire. Lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite avec la demande de permis de construire ou d'aménager.

Un formulaire est à remplir (**Cerfa n° 13405*06**). Il doit être complété par un dossier dont la liste des pièces à fournir est énumérée dans la notice jointe en fin de formulaire. Le dossier (formulaire et pièces à fournir) doit être envoyé ou déposé à la mairie de la commune où est situé le terrain dans le bon nombre d'exemplaires demandés.

Le délai pour instruire votre demande est, en général, de 2 mois.

Quelle est la durée de validité d'une autorisation ?

Un permis de construire, d'aménager ou une déclaration préalable de travaux a une durée de validité de 3 ans. L'autorisation est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez pendant plus d'un an.

Vous pouvez demander la prolongation de votre autorisation si vous ne pouvez pas commencer les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous prévoyez d'interrompre le chantier durant plus d'1 an.

L'autorisation peut être prolongée 2 fois pour une durée d'une année. La demande doit être faite par courrier en 2 exemplaires, 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité (ou avant l'expiration de votre 1^{ère} demande de prolongation). Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en mairie.

Quelle sanction risque-t-on à ne pas déclarer ?

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de

poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Si j'ai besoin de plus d'informations ou de renseignements :

1) N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

2) Vous pouvez aussi parcourir le site du service-public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



Le lotissement « Le Dauphiné »

Deux maisons ont déjà été bâties et sont habitées.

Il reste 4 lots à vendre de 601 m² à 651 m² et deux unités foncières de 556 m² et 789 m². Prix de vente : 50 € le m².

Pour tous renseignements : Prendre contact avec la Mairie au 04 77 39 20 33.



Fleurissement

Afin de fleurir et agrémenter notre village au printemps 2021, de nombreuses jardinières, suspensions et vasques joliment garnies ont été installées sur les places, le lavoir et les parkings.



C'est toujours Mr JUTHIER « atelier floral » à Bourg-Argeral, notre fournisseur et conseiller en plantes fleuries.

Cet automne encore, les pensées multicolores ont remplacé les fleurs estivales.

Un petit carré « Aromatiques » a été réalisé par nos agents jardiniers sur la butte de la place de la pierre tournante, avec divers plants : thym, romarin, sauge, sauge ananas, menthe, sarriette, laurier et rhubarbe sont maintenant à disposition des habitants pour la cueillette.



Nous réfléchissons encore à améliorer les plantations de cette même butte (petits fruitiers, plantes tapissantes, bulbes iris...).



L'élagage de nos arbres est toujours assuré par M. LOUAT du « Jardin des 4 saisons » et la taille et plantation d'arbustes par M. GALDEMAS de « Pilat Jardin Création ».

Désherbage, tonte des pelouses, et arrosage font partie des tâches assurées par nos employés communaux que nous remercions.



D'autre part, notre commune a choisi d'inciter ses habitants à diminuer et trier leurs déchets dans le cadre d'une politique « zéro déchets ». Lors de la semaine européenne de réduction des déchets (Exposition sur l'intérêt du compostage installée dans la vitrine en face de la pierre tournante), nous avons pu inaugurer en présence des villageois les bacs à compostage installés place Guetta. Leur fabrication a été réalisée par l'ESAT le Bec au Chambon-Feugerolles. Tous les habitants qui le souhaitent (n'ayant pas la possibilité d'avoir leur propre compostage) peuvent amener leurs déchets alimentaires dans le bac réservé à cet usage (flèche bleue) et les couvrir de broyat (feuilles, sciure...) mis à disposition dans le petit bac juxtaposé. Attention à ne pas mettre de branches dans le bac à compost. Des notices explicatives sont apposées sur les bacs afin d'en faciliter leur utilisation. Ce sont nos agents communaux qui assureront l'entretien des bacs. Le compost ainsi produit sera mis à disposition des habitants qui souhaiteront fertiliser leurs plantations.

La commission fleurissement reste ouverte à toutes propositions d'idées pour embellir Saint Sauveur en Rue.

Le recensement de la population



Cette année a lieu le recensement de la population sur notre commune. Il a eu lieu du 20 Janvier 2022 au 19 Février 2022. Il concerne toutes les communes de moins de 10 000 habitants et pour celles de plus de 10 000 habitants seule une partie de leur population est concernée.

A quoi ça sert ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Comment ça marche ?

- Avant la collecte des données, la commune a recruté des agents recenseurs : à Saint Sauveur en rue, ils sont deux : Claire Barralon et Florence Oriol. L'Insee a participé à leur formation et un répertoire d'adresses à recenser a été constitué et réparti entre les agents. Ils ont ensuite effectué une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.
- Pendant la collecte, les agents recenseurs sont passés à tous les domiciles de leur répertoire d'adresses et ont remis aux personnes recensées une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au

site Le-recensement-et-moi.fr pour leur permettre de se faire recenser en ligne (ce moyen sera privilégié car c'est le moyen le plus simple pour se faire recenser). Néanmoins, si les personnes ne pouvaient pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuait les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis convenaient d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Des permanences ont été aussi faites en mairie pour aider les personnes qui en ressentaient le besoin. Durant cette phase, la commune a vérifié la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

- Après la collecte, le maire de la commune a signé le récapitulatif de l'enquête. La commune a envoyé les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivant directement. L'Insee procède ensuite à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD) Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee.

Centre Communal d'Action Sociale



L'année 2021 a permis de nous rassembler avec nos aînés autour du traditionnel repas dans une ambiance conviviale et festive. Une plante a été remise aux doyennes de cette belle journée.



Cependant les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'assurer toutes les activités habituellement prévues (cinéma trimestriel, galette des rois à la Tour des Cèdres, le spectacle de Noël pour les enfants). Nous avons néanmoins pu organiser en juin un spectacle pour les enfants proposé par le groupe « Rocky Bad Billy » : les enfants ont chanté avec eux sur des rythmes rock'n roll.

En partenariat avec les écoles, la maison de retraite, le rosier blanc et Jazz au sommet, nous avons participé aussi à l'organisation du spectacle de la « Fanfare Express » qui a eu lieu en septembre sur la place de la Pierre tournante.

Comme chaque année, une aide financière est accordée à Noël et Partage qui aide les familles en difficulté de notre commune.

Nous proposons toujours une aide pour l'installation d'une téléassistance et vous pouvez toujours demander des portages de repas à domicile en vous inscrivant en mairie : les repas sont distribués par le traiteur « le chapon d'or ».



Le camping



Cette année, le camping a ouvert ses portes pour les résidents du 5 mars au 31 octobre. Concernant les occasionnels (Compostelle, vététistes, marcheurs, campeurs...), le camping a ouvert de début mai à fin septembre.

Depuis juin 2021, la baignade dans le plan d'eau du camping est autorisée mais non surveillée.

Faute d'avoir trouvé un gérant pour cette année, l'équipe municipale a décidé de gérer le camping et le snack de manière indépendante. La mairie a pris en charge la gestion du camping et un appel à candidature a été envoyé pour le snack. Le snack n'ayant trouvé aucun gérant, il est resté fermé toute la saison sauf pour des animations ponctuelles de la classe 2023. Ces différentes interventions ont été appréciées par les résidents et les locaux car cela a apporté un peu d'animation autour du plan d'eau.

Le traiteur « Le Chapon d'or » a proposé des repas + petit déjeuner, livrés au camping sur réservation des campeurs. Nous le remercions car cela a permis aux marcheurs de Compostelle de continuer à profiter de la formule « nuit+ repas+ petit-déjeuner » proposée dans les différents guides référencés.



La gérance du camping a été menée par les agents des services techniques et des saisonniers. Merci à tous pour nous avoir suivi dans ce nouveau mode de fonctionnement. Même si tout n'était pas parfait, nous avons pu assurer une belle saison avec des touristes agréables, contents de pouvoir se déplacer à nouveau et admiratifs des paysages qu'ils ont pu découvrir.

Marchés de Saint Sauveur en Rue

Sur notre commune, nous avons plusieurs marchands qui viennent lors de nos marchés.

Le mercredi matin :



Rôtisserie LUDO
07.60.60.20.72

Poulet classique, ou maxi fermier, jambonnette de dinde, cuisse classique, ou fermière (sur commande), manchons, pilons, cailles, Kebab en sandwich ou barquettes.

N'hésitez pas à lui commander avant le mardi pour le mercredi.



SARL Le Primeur des Percivaux, Gael et Marjorie
06 78 14 05 92
Primeur



GOIGOU Patrice
06.14.97.67.51
Fromager

Le dimanche matin :



MONTET Didier
06 89 46 71 48
Primeur

Mme BERNE
Fromage de chèvre, et vache

Le mardi soir, le 2^e mardi du mois :

Le p'tit Creux, BONNET Dominique
06 75 66 56 91
Pizzas (à commander)

Pour tous ces marchands, vous pouvez aussi leur passer commande. Ils sont en complément des commerçants existants sur place.

Notre marché reste ouvert à tous nouveaux vendeurs, n'hésitez pas à contacter la mairie...

Médiathèque

Vous aimez la lecture, ou pas... Les bénévoles de la médiathèque sont heureux de vous accueillir et vous faire découvrir les nouveautés 2021.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau bénévole : M. René Perret .

Une soixante de livres ont été achetés cet automne et vous attendent à la médiathèque. Des histoires du terroir au polar, vous trouverez un choix qui vous fera voyager dans le monde, dans l'histoire et dans votre imagination : Marie Bernadette Dupuy, Mireille Pluchard, Agnès Ledig, Marie Nimier, Gilbert Bordes, etc...



Nous en avons fait pour vous une petite sélection :

La laitière de Bangalore de Shoba Narayan

Après vingt ans passés aux États-Unis, Shoba rentre en Inde avec sa famille. Elle se lie bientôt d'amitié avec Sarala, sa voisine laitière dont les vaches vagabondent dans les champs. Lorsque Sarala propose à Shoba de participer à l'achat d'une nouvelle bête commence une drôle d'épopée ! Acheter une vache en Inde n'est pas une mince affaire... Il y a des règles strictes et d'innombrables traditions à respecter.

De foires aux bestiaux en marchandages sans fin, Shoba Narayan nous régale avec une succession de scènes cocasses et émouvantes où les vaches ont le premier rôle. Un joli roman sur l'amitié et un portrait contrasté de l'Inde d'aujourd'hui qui nous apprend beaucoup de choses.

Avant que le monde ne se ferme d'Alain Mascaro.

Anton Torvath. est tzigane et dresseur de chevaux. Né au coeur de la steppe kirghize peu après la Première Guerre mondiale, il grandit au sein d'un cirque, entouré d'un clan bigarré de jongleurs, de trapézistes et de

dompteurs. Ce « fils du vent » va traverser la première moitié du « siècle des génocides », devenant à la fois témoin de la folie des hommes et mémoire d'un peuple sans mémoire. Accompagné de Jag, l'homme au violon, de Simon, le médecin philosophe, ou de la mystérieuse Yadia, ex-officier de l'Armée rouge, Anton va voyager dans une Europe où le bruit des bottes écrase tout.

Sauf le souffle du vent. A la fois épopée et récit intime, "Avant que le monde ne se ferme" est un premier roman à l'écriture ample et poétique. Alain Mascaro s'empare du folklore et de la sagesse tziganes comme pour mieux mettre à nu la barbarie du monde.

Blizzard de Marie Vingtras.

Le blizzard fait rage en Alaska. Au cœur de la tempête, un jeune garçon disparaît. Il n'aura fallu que quelques secondes, le temps de refaire ses lacets, pour que Bess lâche la main de l'enfant et le perde de vue. Elle se lance à sa recherche, suivie de près par les rares habitants de ce bout du monde. Une course effrénée contre la mort s'engage alors, où la destinée de chacun, face aux éléments, se dévoile.

Avec ce huis clos en pleine nature, Marie Vingtras, d'une écriture incisive, s'attache à l'intimité de ses personnages et, tout en finesse, révèle les tourments de leur âme.

Les enfants ne sont pas oubliés. Au printemps 2021, étaient arrivés les BD les sisters, Léonard, Franck, les carnets de Cerise, etc... et cet automne sont arrivés le dernier Sorceline et la guerre des Lulus, la perspective Luigi. Un futur approvisionnement enfants est prévu pour le printemps 2022. Merci de nous faire part dès à présent de vos souhaits de lectures.

Et pour continuer sur la lecture et les enfants, nous avons poursuivi jusqu'à l'été 2021, nos prêts de livres amenés aux 2 écoles ainsi que les animations avec les histoires « kamishibais » (théâtre en bois avec petits volets ouvrant sur des planches d'une histoire recto pour l'illustration et verso pour le texte lu par le narrateur), afin que le lien culturel et social perdure malgré la crise sanitaire et ses contraintes.

Depuis la rentrée de septembre 2021, nous avons pu reprendre pour le plus grand plaisir de tous, l'accueil de chaque école les vendredis matin en alternance tous les 15 jours. Ces temps d'échanges autour des livres sont riches car certains enfants demandent de l'aide dans leur choix, racontent leurs lectures préférées ou en réclament de nouvelles à réserver.

Pour compléter cet accueil, les maternelles et la MAM ont le plaisir de découvrir chaque vendredi, de nouvelles aventures contées grâce aux outils d'animation empruntés à la médiathèque départementale de Montbrison : raconte-

tapis, tablier à histoires et kamishibais. Les enfants sont très demandeurs de ces temps d'histoires contées qui leur permettent aussi de commenter le récit, de questionner ou de s'émerveiller tout simplement !

La Médiathèque en action durant la semaine de la parentalité :



Pendant la semaine de la parentalité quelques bénévoles de la bibliothèque ont animé un atelier "Autour du fil" pour les enfants de 4 à 12 ans.

Une dizaine d'enfants ont participé à cette animation.

Les participants sont repartis ravis avec leurs œuvres : grenouille, chat, mouton, cochon... en pompons et bracelet brésilien.

Un spectacle proposé par les médiathèques des monts du Pilat sur St Sauveur en Rue :



Des étoiles dans le pudding, c'est le titre du spectacle proposé par La Compagnie « Les Montures du temps » et organisé le 9 juillet 2021 sous le gymnase.

Les spectateurs nombreux, venus en famille, ont pris place face une comédienne qui nous a parlé de la formation du cosmos.

En guise d'introduction, la chef Jocelyn Hypatie, nous lance : « Vous savez faire un gâteau ? Bon, bah, vous saurez faire un univers ! ». Elle nous a livré ses recettes de cuisine pour un voyage d'astronomie impressionnant de références ! C'est avec une bonne dose d'humour et un fil conducteur lié à la cuisine nous sommes passés du Big Bang à la création des atomes, des premières galaxies jusqu'à l'apparition de la vie sur terre.

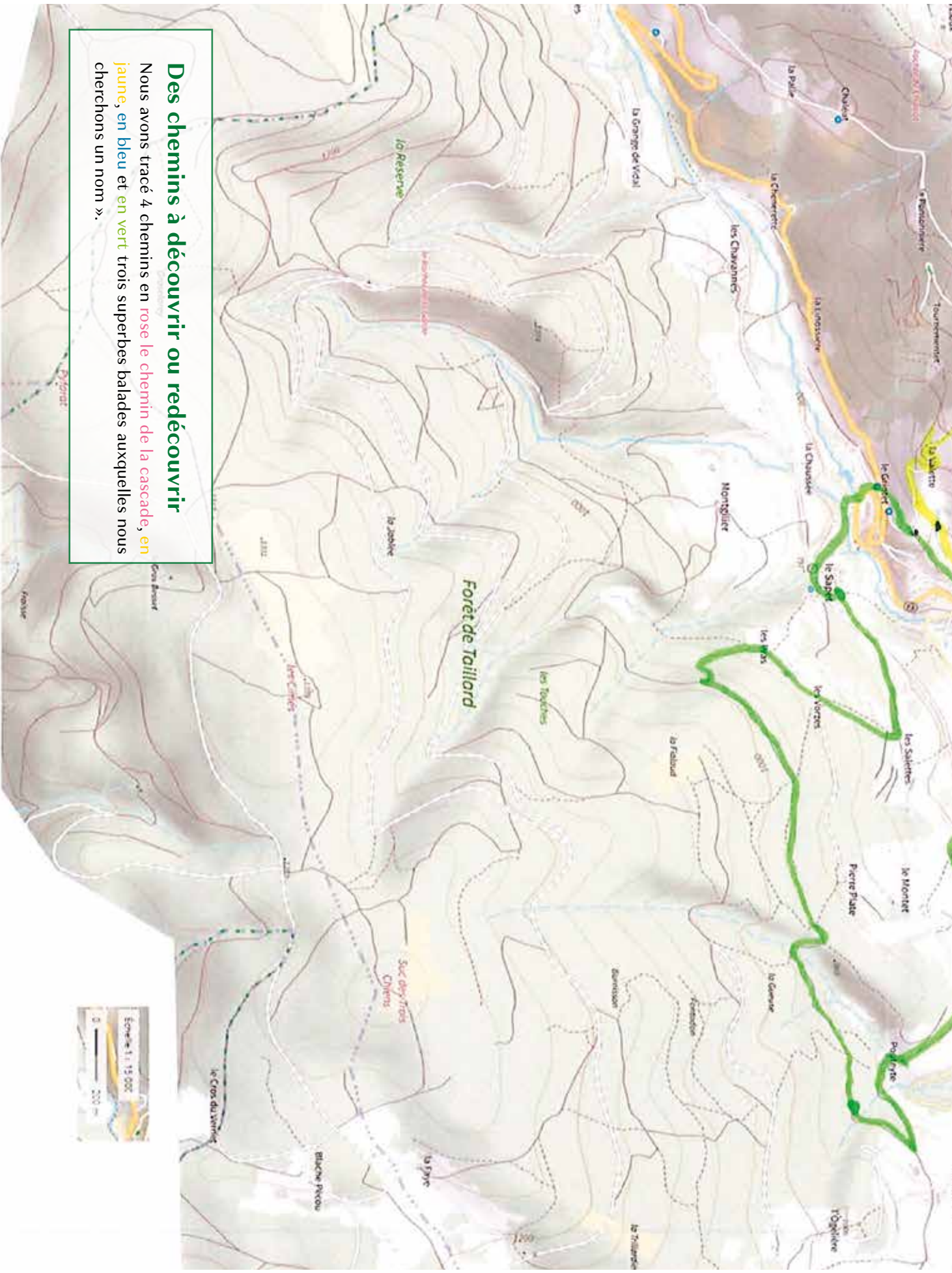
A la fin du spectacle la comédienne et son équipe ont échangé avec le public et plusieurs enfants du club astronomie du village. La soirée s'est poursuivie par une nuit des étoiles à Gimel animée par ce même club. Un bon moment culturel et festif partagé en famille.

Quelques chiffres

- 127 adhérent(e)s ;
- 4272 prêts ;
- 1 430 réservations faites dans le réseau dont 276 en ligne,
- près de 1 000 heures de présence pour les bénévoles (heures d'ouverture, temps avec nos deux écoles et temps de partage avec les résidents de l'EPHAD ; plus les réunions de réseau, les formations, le catalogage et la couverture des nouveaux livres le rangement régulier de la bibliothèque etc.)



Des chemins à découvrir ou redécouvrir
Nous avons tracé 4 chemins en **rose** le chemin de la cascade, en **jaune**, en **bleu** et en **vert** trois superbes balades auxquelles nous cherchons un nom ».



Sapeurs-Pompiers de St Sauveur

Cette année, le centre de secours a réalisé en interventions :

- 109 départs engins
- 84 interventions sur la commune de St Sauveur
- 25 interventions sur les communes voisines

Le 28 mai 2021, a eu lieu sur le Tracol une manœuvre départementale de préparation à la campagne feu de forêt 2021, avec la participation notable de plusieurs avions porteur d'eau.



Le 22 novembre 2021, nous sommes intervenu sur le feu d'habitation de St Julien Molin Molette afin de fournir l'alimentation en eau à 3 engins incendie.

Mouvement de personnels :

Mickaël Gerland est en cessation d'activité après 20 ans de service.

Stéphane Perrier est muté à Belmont de la Loire.

Naïs Lambert n'est plus domiciliée sur la commune.

La Ste Barbe du 27 novembre 2021 a eu lieu à la caserne de Pélussin. Lors de cette cérémonie, les médailles d'argents pour 20 ans de service ont été décernées à l'Adjudant-Chef Miranda Loïc ainsi qu'au Caporal-Chef Patrick Meiller. Le grade de Sergent a été remis à Sébastien Barrallon et l'appellation Caporal-Chef à Pauline Trauchessec.

La caserne dans le cadre de la sécurisation mise en place dans le département s'est vu équipée de caméras de surveillance, de détecteurs anti intrusion, et de détecteurs de fumées.



Le centre de St Sauveur recrute

N'hésitez pas à vous renseigner en contactant directement le Chef de centre Lieutenant **Raphaël BACHER** ou un pompier de vos connaissances.



École publique

Nos amis les phasmes



Après avoir étudié les phasmes en sciences, nous avons décidé d'en adopter !

Les œufs sont arrivés début septembre à l'école.

Notre patience a été mise à rude épreuve avant la première éclosion. Après 4 semaines d'attente le premier « bébé » est sorti de son œuf. Malheureusement, cela s'est passé durant un week-end ! Nous l'avons longuement observé avant de l'installer dans un espace plus adapté que la boîte loupe. Il mesurait un centimètre et était vraiment très fin.



Depuis 5 nouveaux petits sont arrivés mais toujours quand nous étions à la maison. Par contre nous avons pu assister en direct à une mue.

Le plus gros mesure maintenant 6 centimètres et est un plus clair.

Nous leur donnons les feuilles de ronces ou de lierre. Les tiges sont plantées dans un pot d'eau fermé pour éviter une noyade et pour qu'elles ne sèchent pas trop vite. Un élève est chargé d'humidifier la serre tous les jours et les papiers absorbants tous les 15 jours.

Une fois adulte, ils devraient mesurer 8 cm et pouvoir se reproduire. Nous avons hâte !

Projet école collège : la Russie

Les enfants de CE et CM vont créer un conte russe en collaboration avec les 6^e du collège, l'école de Burdignes et celle de la République. Ils serviront à alimenter la rencontre qui aura lieu au collège en fin d'année.

En arts visuels, nous avons étudié la cathédrale Saint Basile de la Place Rouge et nous nous en sommes inspirés pour décorer notre porte d'entrée. La participation à une œuvre collective nous a permis de fédérer le groupe classe et de poser les bases du travail en équipe.

Nous poursuivons sur notre lancée en musique. Avec Jean François Bonura et les écoles de Burdignes et de la République, nous apprenons des chants russes et nous familiarisons avec la culture musicale très riche de ce pays. Le but étant de monter un spectacle commun cet hiver.



Des intervenants passionnants



M. Bufferne, du Sitcom Velay Pilat, est intervenu auprès de la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 jeudi 18 novembre afin de sensibiliser les élèves au tri des déchets et à l'impact de ceux-ci sur la planète. Les élèves ont pu découvrir avec intérêt l'histoire de la gestion des déchets depuis l'apparition de l'homme sur terre, la durée de vie selon leur composition et la gestion actuelle des tris.

Le lendemain, c'est avec Dominique Peyrachon que les élèves ont voyagé dans le temps à St-Sauveur en Rue. Effectivement, dans le cadre d'un travail en géographie, ils ont pu découvrir l'évolution des activités économiques du village notamment le nombre de commerces important en centre bourg : épiceries, boucheries, merceries, bars, hôtels, restaurants...



Sou de l'École Publique

L'association du sou de l'École Publique de Saint Sauveur en Rue a pour objectif de récolter des fonds pour enrichir la vie scolaire des enfants en organisant divers événements (fête de Noël, fête de l'école, vente de produit «les sirops BIGALLET» pour cette année, et bien sûr la Taillardine: randonnée pédestre et VTT qui a lieu tous les 3ème dimanche de septembre).

Tous les ans, l'association participe au financement des sorties scolaires et de l'activité piscine. Les bénéfices permettent également aux enfants de l'école primaire de partir en classe transplantée tous les deux ans.

Pour 2020-2021, le bureau du Sou est composé par Marie DESVIGNES et Géraldine PERRIER (présidentes), Maude PEYRACHE (secrétaire), Adeline MAY et Ludivine GALLAND (trésorières).

Cette année, nous avons pu offrir aux enfants de maternelle et de l'élémentaire un atelier d'initiation aux Art du Cirques pour leurs sorties de fin d'année. Une journée avec pic-nic à la gare encadrée par des professionnels.

Malheureusement, la Taillardine, qui est notre événement le plus important, n'a pas pu avoir lieu à cause des grosses contraintes sanitaires. Mais, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 18 septembre 2022 pour la 32^e édition de la Taillardine.

Cet événement demande une grosse organisation et nous manquons de bénévoles . Si vous avez envie de nous aider à continuer cette belle aventure, n'hésitez pas à contacter Géraldine au 0687293438 ou Marie au 0671062542 ou via notre boîte mail : soucolestsau@gmail.com.

Quelques dates à retenir:

- **Vente de pizza tous les vendredi avant les vacances scolaire**
- **Taillardine dimanche 18 septembre 2022**

24



Quoi de neuf à l'école Saint François-Régis ?



L'année qui vient de s'écouler a été, comme la précédente, un peu chamboulée par le virus... Les enfants ont donc eu peu d'occasion de sortir et de rencontrer du monde : ils n'ont eu l'occasion de présenter leur petit spectacle de Noël, intitulé « les quatre bougies », qu'à leurs camarades et aux maîtresses. Ils ont tout de même pu bénéficier d'une intervention très appréciée sur les instruments à vent grâce à l'association « Jazz au Sommet ». Les élèves de la classe des CE/CM, qui ne pouvaient dépenser leur trop plein d'énergie à la piscine ou au gymnase ont trouvé, quant à eux, un dérivatif dans un cours de percussions, proposé par Jacqueline, professeur en retraite : le rythme binaire n'a plus de secrets pour eux, pas plus que la Charleston, les toms ou la grosse caisse ! En fin d'année, chacun a pu profiter d'une sortie extrêmement appréciée au parc Alti-Fil de Burdignes grâce à notre APEL.

Nous espérons pouvoir, cette année, présenter enfin à toutes nos familles et amis notre spectacle de Noël à l'occasion de notre Arbre, qui aura lieu l'après-midi du 11 décembre. Les enfants pourront ensuite aller voir, le dernier jour avant les vacances de Noël, un grand spectacle intitulé ADELINA présenté par la troupe de Val Grangent.

Les CP/CE/CM travailleront quant à eux toute l'année à la préparation de leur Classe Découverte, qui aura lieu au mois de juin à Marseille, avec au menu : la découverte du monde et de l'œuvre de Marcel Pagnol, cet écrivain qui a si bien su décliner les facettes colorées de l'enfance, la visite du Vieux Port, de Notre Dame de la Garde et du Stade Vélodrome, ainsi qu'une petite croisière dans les calanques.

Une bien belle façon de couronner cette année qui, nous l'espérons tous, sera celle du retour à une vie plus normale pour les enfants.

Amicale Sourire Soutenir Souvenir

L'Amicale SOURIRE SOUTENIR SOUVENIR vous souhaite une Belle Année 2022.

Malgré l'inaction forcée, l'Amicale reste inscrite dans le présent avec sa volonté d'accueil, de Sourires et aussi dans le futur dans lequel elle pense apporter son appui et Soutenir la démarche associative de l'école St François Régis notamment et enfin dans le passé pour se remémorer des Souvenirs.

À l'aube de 2022, nous espérons bien sûr que nos souhaits et les vôtres puissent se réaliser et que les rencontres soient symbole de convivialité et d'amitié.

Contact : Martine Doyat



Un point sur la Via Fluvia

Les travaux de réalisation de la nouvelle tranche de la Via Fluvia viennent de démarrer sur les Monts du Pilat. Cette tranche de travaux concerne le tracé entre Saint-Marcel-lès-Annonay et Burdignes (les Bènevès) puis entre Burdignes et Saint-Sauveur-en-Rue. La longueur totale sur le territoire de la communauté de communes des Monts du Pilat est de 17 km.

Le montant estimatif global des travaux est de 2 000 000 € HT pour l'ensemble des réalisations. La Communauté de Communes des Monts du Pilat est soutenue, avec une moyenne de 70 % de subventions, par l'Europe, via les volets Itinérance et Pôle de Nature du Massif central, l'État via la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) et

la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre des itinérances, et le Département de la Loire, au travers du Contrat négocié.

La Via Fluvia est un itinéraire de randonnée non motorisée, de plus de 100 km. Elle sillonne dans les départements de la Haute-Loire, de la Loire et de l'Ardèche, de Lavoûte-sur-Loire à Serrières, reliant les Fleuves Loire et Rhône. Ce projet collectif est porté dans le cadre de l'Entente Via Fluvia, regroupant les Communautés de communes des Sucs, du Pays de Montfaucon, des Monts du Pilat et de Porte de Drôme Ardèche, et les Communautés d'agglomérations du Puy-en-Velay et d'Annonay Rhône-Agglom.

Parc du Pilat

Destination 2041, vers un nouveau Parc naturel régional



Le classement du Pilat en tant que Parc naturel régional va prochainement arriver à échéance. Pour le renouveler, le massif doit se doter d'un nouveau projet de territoire résolument orienté vers le développement durable : ce sera la charte 2026-2041. Ce nouveau projet conciliant préservation des patrimoines et activités humaines doit être élaboré, puis validé par l'ensemble des représentants du territoire ainsi que l'État d'ici la fin 2025. La procédure est longue, elle est également participative : les citoyens, les élus, les associations et les entreprises du territoire sont invités à participer à la définition de ce nouveau projet.

En octobre 2021, 125 personnes ont participé aux ateliers de concertation. Elles ont ainsi contribué à élaborer un diagnostic sensible du territoire d'aujourd'hui, et commencé à exprimer celui qu'elles désirent.

L'année 2022 sera consacrée à l'écriture de ce projet. Des ateliers thématiques seront bientôt programmés. Ils seront ouverts aux habitants et aux acteurs socio-économiques.

Retrouvez toutes les informations sur www.parc-naturel-pilat.fr

La nature du Pilat est fabuleuse

En observant la nature qui nous entoure : la faune, la flore et leurs habitats, on en apprend chaque jour davantage. Depuis longtemps le Parc du Pilat étudie la biodiversité du territoire, il partage ses connaissances avec les spécialistes, il invite les amateurs à contribuer aux études et sensibilise le public à la nécessité vitale de préserver ces espèces vivantes. Aujourd'hui, l'ensemble des informations recueillies sont accessibles à tous.

La biodiversité dans notre commune

Le Parc du Pilat vient de réaliser une synthèse des espèces animales et végétales présentes dans chacune de ses 50 communes : l'Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Chacune de ses espèces est importante pour maintenir la qualité de vie humaine. Leur protection est donc vitale.

Retrouver les fiches de la biodiversité pour les 50 communes du Pilat sous ce lien

www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieux-naturels/pilatbiodiv/

Une carte des habitats naturels du Pilat

Ces données sur la biodiversité du Pilat sont issues d'un important travail de cartographie des habitats naturels réalisé par le Conservatoire Botanique National du Massif Central. Outre la mobilisation de financements publics pour réaliser cette carte, le Parc du Pilat l'a également mise en ligne, sous forme interactive, sur son site internet.

Découvrez comment se répartissent les 150 habitats naturels du Pilat, soit les 150 unités homogènes de végétations identifiés.

www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieus-naturels/pilatbiodiv

Le site des espèces du Pilat

Vous pouvez accéder au site internet dédié à la biodiversité : Pilat Biodiv'. Créé par le Parc ce site rassemble toutes les observations de faune et de flore réalisées dans le Pilat. Il regroupe actuellement près de 340 000 observations concernant plus de 2000 espèces différentes. Chaque espèce fait l'objet d'une description précise illustrée de photographies.

Biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

Un nouveau poster biodiversité

Pour donner à voir toutes la richesse des espèces présentes dans le Pilat, le Parc vient d'éditer un poster dédié à la faune et la flore. C'est une création originale, réalisé par Gisèle Jacquemet, artiste du Pilat, à partir de portraits d'animaux et de fleurs que l'on croise dans le Pilat.

Vous pouvez acheter ce poster à la maison du Parc ou auprès de l'Office de tourisme du Pilat.



27

Le Parc du Pilat a animé le village durant le mois de Juillet

Durant le mois de Juillet 2021, plusieurs animations proposées par le Parc du Pilat ont eu lieu sur notre village. En partenariat avec les associations du village et des acteurs économiques, plusieurs temps conviviaux ont été proposés aux habitants de Saint Sauveur en rue. Ce fut des moments d'échange et de partage.



Programme de ces animations :

- Samedi 17 juillet : Le vélo pour tous
- Mardi 20 juillet : Le bois, de la forêt aux meubles
- Mercredi 21 juillet : Une caravane pour parler de biodiversité
- Mercredi 21 juillet : A la découverte du Géant de Taillard
- Samedi 24 juillet : Et si notre passé textile était aussi notre avenir
- Mercredi 28 juillet : Le pâturage, une pratique innovante

Ces semaines furent clôturées par une marche sonore sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle le samedi 31 Juillet.

Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) commission culture sociale, mois de la parentalité



Il y a beaucoup d'activités au sein de la Communauté de Communes des Monts du Pilat : dans de nombreux secteurs (tourisme, économique, urbanisme...) et parfois certaines actions passent parfois inaperçues ou presque et ce malgré l'information donnée via la presse.



Il faut noter le travail remarquable des agents de la CCMP pour l'organisation et la qualité des actions proposées. D'autres commentaires et de nombreuses photos sont disponibles sur les réseaux sociaux (facebook) ou sur le site internet de la Communauté de Communes. L'an prochain, cette action sera certainement reconduite alors n'hésitez pas : participez et en plus c'est entièrement gratuit.

C'était un peu le cas en octobre avec le mois de la parentalité mis en place par la commission culture sociale. En effet durant tout le mois un programme varié était proposé avec 2 temps forts (1 samedi complet à Marlhès et 1 à St Sauveur en Rue.) Pour avoir participé entre autre aux temps forts de St Sauveur en Rue, je vous laisse entrevoir à travers ces quelques photos la joie des enfants et des parents.

Régis Fanget, Vice-président de la Commission culture sociale

Espace Déôme



L'espace déôme organise sur St Sauveur en Rue plusieurs activités : badminton, gymnastique.

Depuis plusieurs années, le lundi soir, l'Espace Déôme proposait des cours de gymnastique pour adultes, donnés par Simone Sauvignet, nous la remercions pour son implication durant toutes ses années.

Depuis septembre, les cours ont lieu le mardi de 18h à 19h au Gymnase (petite salle de motricité), avec Mélanie Auternaud (coach sportif).

Si vous désirez rester en forme, il y a du renforcement musculaire, de l'assouplissement, des abdominaux, des étirements, etc... N'hésitez pas à venir essayer, on se sent tellement bien après (même si il y a des fois quelques courbatures).

ACCA de Saint Sauveur en Rue

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) a été créée en 1973, afin que les habitants et propriétaires de notre village puissent pratiquer la passion de la chasse sur la totalité de la commune, qui compte environ 2 000 hectares chassable.

L'ACCA comptait un peu plus de 100 membres à sa création. De nos jours, nous sommes 35 membres dont environ 40 % de personnes extérieures à la commune.

Pour être membre, il faut s'acquitter d'une cotisation annuelle qui est différente suivant sa situation. Les cotisations servent en majorité au paiement de l'adhésion à la Fédération de Chasse ainsi qu'au droit de prélever du grand gibier.

L'ACCA organise tout au long de l'année, un peu plus de 150 battues aux grands gibiers, des lâchers de petits gibiers de repeuplement (lièvres, faisans, perdrix....), ainsi que des journées cynégétiques.

3 gardes-chasse sont nommés par l'ACCA et agréés par la Préfecture pour surveiller notre territoire, ainsi que la faune sauvage. Ils interviennent souvent auprès des éleveurs de volaille pour la régulation des nuisibles.

L'ACCA est gérée par un Conseil d'Administration qui est composé de 6 membres dont le **Président** : PEYRACHON Éric

Le Conseil d'Administration établit les règles de chasse qui sont prédéfinies par la Préfecture et la Fédération. Elles sont votées en Assemblée Générale.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous donnons rendez-vous, si la crise sanitaire nous le permet, fin mars pour la traditionnelle matinée tripes, saucisses.

Bonne Année à toutes et à tous.

ADMR Les Trois Vallées

Des bénévoles, des salariés et... vous. Pour VOUS écouter...VOUS aider...

Des bénévoles pour faire quoi ?

- Pour dynamiser l'association et en assurer la qualité des services.
- Pour rencontrer les personnes afin d'évaluer leurs besoins et suivre l'évolution des dossiers.
- Pour poser des téléassistances.
- Pour gérer le travail des salariés, organiser des recrutements, pour être à leur écoute.
- Pour organiser ses temps conviviaux pour les personnes aidées...

Des salariés ? Quel profil ?

- Des salariés motivés, disponibles
- Des salariés en reconversion professionnelle auxquels nous proposerons des formations, un tutorat...
- Mais aussi des salariés diplômés, pouvant intervenir auprès d'un public fragilisé, pour des gardes d'enfants, pour du soutien aux familles...
- Des salariés ayant une capacité d'adaptation, travaillant dans le respect des personnes.

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la maison des services ADMR

Tél. : 04 77 39 79 51

Mail : msles3vallees@fede42.admr.org



pour tous, toute la vie, partout

Les Vilains tant Mieux



Président : Pascal Pourrat
Secrétaire : Evelyne l'Herissel
Trésorière : Céline Leyrissel

C'est reparti !

Après l'annulation de plusieurs représentations, St Cyr, St Bonnet le Froid et Marlhes, la troupe a pris la décision à contre cœur de ne plus jouer sa dernière création : « Cueillez et mangez en tous ».

La troupe est formée d'adultes, les enfants sont ceux des membres de la troupe. Ils font parties du STAF, c'est des admirateurs assidus. Lieu des répétitions, petite salle sous le boulodrome tous les vendredis à 20h.



Créateur et Metteur en scène : Pascal Pourrat

Techniciens : Marie-Odile et Serge Charroin, Monique Bonnet, Claire Barralon, Yves Roche, Gilles Galland, Patrice Oriol, Eléa Bonnefoy et Hermione Giraud, ainsi que les épouses, les époux et les enfants de

la troupe.



Acteurs : Evelyne L'Herissel, Marie-Paule Pourrat, Jean-François et Mireille Carrot, Fabien Vialon, Amandine Verdier, Cathy Peyrachon, Céline Souriman et Céline Leyrissel.

Meilleurs Vœux à tous.

Les Vilains tant mieux vont donner le meilleur d'eux pour vous présenter une nouvelle pièce.

Vendredi 11 Novembre à 20h30

Samedi 12 Novembre à 20h30

Dimanche 13 Novembre à 15 h

Vendredi 18 Novembre à 20h30

Samedi 19 Novembre à 20h30

Salle des Fêtes de St Sauveur en Rue

Merci à tous de votre présence lors de nos représentations.

Classe 2024

Une nouvelle année commence et cette fois-ci c'est au tour de la classe 2024 d'organiser des manifestations.

Nous sommes une petite équipe mais pleine de motivations :

Marine BASTIN (présidente)

Yoann BARRALLON (vice-président)

Maël LEPERS (trésorier)

Pauline FAVERJON (secrétaire)

Karen TARDY (vice-secrétaire)

Nous vous proposons plusieurs manifestations cette année afin d'animer le village. A cause de la crise sanitaire, les conscrits 2023 n'ont pas pu faire leurs bals, par conséquent nous organiserons ensemble les bals pendant l'année.



Bals : 12 février 2022, 21 mai 2022 et 2 juillet 2022

Matinée : 10 avril 2022

Vogue : 19, 20 et 21 août 2022

Nous vous remercions également pour votre présence à notre concours de pétanque lors de la vogue cet été.

Et nous vous attendons nombreux pour nos événements futurs !

Infos

Vous pouvez suivre nos actualités sur

 [conscrits.stsau2024](https://www.instagram.com/conscrits.stsau2024)

 [Conscrits Deuxmillevingtquatre St Sauveur](https://www.facebook.com/ConscritsDeuxmillevingtquatreStSauveur)

Les Sources de Taillard

L'eau, l'une des richesses de notre forêt de Taillard !



Reconnue Site écologique Prioritaire par le Parc Naturel Régional du Pilat, notre forêt est un milieu naturel essentiel car elle abrite une biodiversité fragile et elle participe aux cycles naturels essentiels à la vie : le cycle de l'eau notamment. Le massif forestier de Taillard nous offre une de ses richesses, par son abondance et sa qualité :

de l'eau potable, fraîche et pure.

La protection de cette ressource est un enjeu de première importance pour notre association qui s'inquiète pour la pérennité et la qualité de l'approvisionnement en eau du village et de ses hameaux, notamment au regard du projet éolien qui est situé sur une zone capitale à plusieurs titres pour cet approvisionnement. Nous redoutons l'imbrication des périmètres éoliens et de ceux de protection des captages d'eau destinés à la consommation des habitants, la réduction de la surface pour l'infiltration des eaux de pluie, la modification des écoulements superficiels et souterrains, la proximité de zones humides susceptibles d'être affectées durant les travaux, les pollutions potentielles, etc.

À Saint-Sauveur-en-Rue, nous sommes presque tous concernés : les habitants du village qui consomment l'eau des captages du vallon du Sapet, et tous les habitants dépendant de sources individuelles sur le versant nord de la forêt.

À l'heure où l'on constate des périodes de sécheresse plus fréquentes et plus longues, la baisse du débit des sources est une conséquence à craindre. Nous devons agir pour le maintien des équilibres naturels.

Notre conseil d'administration, composé de 15 membres, s'attache à représenter les habitants.

Votre adhésion (5 euros par personne) est un soutien pour nos actions.

Notre bureau :

Présidente : **Céline CARTELLIER**

Vice Présidente : **Céline LEYRISSSEL**

2^e Vice Président : **Patrick WOLFF**

Trésorier : **Hélène SAUVIGNET**

Secrétaire : **Alexandre PARNOTTE**

Trésorier adjoint : **Laurent PERRET**

Contact

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'association via l'adresse mail sources.taillard@gmail.com ou par voie postale :
La Palle, 42220 Saint Sauveur en Rue

FNACA

Rétrospective

La FNAA (Fédération Nationale des Anciens d'Algérie) a été créée en 1958 par J.J Servan Schreiber puis est devenue en 1963 FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie). Le département de la Loire compte 140 comités pour un effectif de 7660 adhérents (effectif national 247700). Sur initiative de Pierre Carrot et Henri Bacher, premier Président, le comité de St Sauveur a vu le jour en 1963 et avec leur aide d'autres comités seront créés aux alentours. En 2003, sur demande du comité local, la stèle Joseph Roux a été érigée en souvenir de notre camarade mort en Algérie en 1960. À ce jour nous comptons 26 adhérents (34 sont décédés au fil des années). Nous nous efforçons de participer au pré-congrès et congrès départementaux ainsi qu'à toutes les cérémonies officielles, ceci afin de perpétuer le devoir de Mémoire et le souvenir des anciens combattants. Le 19 mars 2022, journée nationale du souvenir et de recueillement, sera le 60^e anniversaire du cessez le feu en Algérie.

La M.A.M. des p'ticatchoux



L'année 2021, la Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M.) des p'ticatchoux a continué son petit bonhomme de chemin...

Accueillir les enfants, accompagner leur développement, organiser la gestion des temps de repas, des différentes activités et de la sieste tout au long de la journée est le quotidien de la structure.

En raison de la crise sanitaire, nous ne pouvons plus avoir de temps intergénérationnel avec la maison de retraite, à notre grand regret. Mais nous espérons que nous pourrions recréer ce lien dès que la situation le permettra.

L'activité médiathèque a pu être maintenue un vendredi matin tous les quinze jours : un petit groupe d'enfants et une assistante maternelle y participe. Nous remercions chaleureusement Sylvie qui nous a accompagné tout au long de cette année pour cette activité.

Nous avons aussi accueilli durant l'année une stagiaire de 3^e pour observer ce qu'était le métier d'assistante maternelle.

Enfin, en cette fin d'année, Céline Lassy a quitté la M.A.M. Nous sommes désormais 3 assistantes maternelles en activité et une assistante maternelle en congé maternité sur la structure.

La M.A.M. des P'ticatchoux est un lieu plein de vie et nous remercions les personnes qui font vivre cette structure (parents, intervenants et surtout les enfants...)

En ce début d'année 2022, nous allons emménager dans un nouveau local, dont la construction a eu lieu tout au long de cette année : les enfants ont déjà pu voir le nouveau bâtiment qui va les accueillir.

32

Le club Joyeuse Rencontre



Le club JOYEUSE RENCONTRE a repris ses activités au mois de septembre 2021.

Par une belle journée du mois d'octobre, le club s'est retrouvé à LA LOUVESC pour partager un bon repas. L'après-midi a été rythmé par des parties de pétanque, de coinche et de tarot.

Dans le but de nous diversifier, nous avons mis en place une activité « PÉTANQUE ». Elle a lieu TOUS LES MERCREDIS au Boulodrome (en hiver) ou dehors si le temps le permet. Et bien sûr, on continue les jeux de société : Coinche, Tarot, etc...

Suite au déménagement de la cantine, les activités auront de nouveau lieu le mardi à partir de mars 2022.

Infos

Si vous souhaitez rejoindre le club, venez nous voir à la salle des fêtes de St Sauveur-en-rue.

Contact : Jocelyne ROUX

Tél. : 06 95 19 22 76



« La Fourmilière » fête ses 10 ans en 2022 !

Son objectif principal est de proposer et d'animer des projets culturels et de créer du lien social autour d'ateliers collectifs. Elle est représentée aujourd'hui par une vingtaine d'adhérents actifs et une centaine de bénéficiaires. Notre ambition réussie est d'organiser des événements réguliers et de natures diverses en développant le faire ensemble, en voici quelques exemples :

Le club astronomie junior : Trois groupes d'enfants passionnés se réunissent, le lundi et le mardi après l'école au gymnase pour découvrir les sciences de l'univers.

Intervenante: Christine Théry du club astronomie de Riotord et présidente du collectif des astronomes de la région Auvergne.

Une belle exposition des maquettes réalisées par les enfants a clôturé l'année scolaire 2020-2021, ainsi qu'une soirée d'observation des étoiles proposé à tous par Christine, le vendredi 9 juillet à Gimel (à la suite du spectacle sur la création de l'univers « Des étoiles dans le pudding » proposé par le réseau des bibliothèques).

Les séances de Tai chi, pratique de bien-être corporel, sont accessibles à tous même aux débutants. Cet art ancestral chinois combine les avantages de différents exercices comme le yoga, la musculation ou les étirements. Il renforce le bas du corps, améliore la posture, favorise la souplesse, augmente la conscience de la position du corps dans l'espace et améliore la capacité à surmonter les obstacles en marchant.

Contact : Leland 06 45 62 33 79.

Les ateliers de jardinage collectif ont démarré tous les vendredis soirs à partir du mois d'avril pour un petit groupe de riverains avec l'expertise de Claude Regnault et de Pierrot Roux.

L'apéro « portes ouvertes au jardin » du samedi 25 septembre a rencontré beaucoup de succès. Chacun est reparti avec la réponse à ses questions



sur les pratiques de jardinage au naturel.

Pour rappel, le Jardin des Matrus est ouvert à tous, petits et grands, ainsi qu'aux écoles du village.

Contact : Marie 06 86 31 09 99

Notre marché de producteurs et artisans a bien eu lieu, le 4 septembre dernier. L'ambiance était festive avec la participation de l'association Tu joues ! de St-Julien-Molin-Molette. Et nous avons organisé pour nos adhérents, le concert FQCG annoncé depuis 2019. Le prochain est programmé en mai 2022 pour fêter les 10 ans de l'association.

L'inscription aux ateliers se fait directement auprès de la personne référente ou lors des permanences de l'association assurées les vendredis de 18h30 à 19h30 à partir du mois d'avril au local de la Gare.

Nos ateliers :

Astronomie junior, lundi et mardi

Tai chi, le jeudi soir de 19h30 à 21h

Atelier jardinage,

le vendredi soir de 17h à 19h

Atelier Réparation vélo,

1^{er} et 3^e samedi matin

Contact

Éric GENTIL (président)

Tél. : 07 81 86 82 50

lafourmiliere42@gmail.com

Retrouvez notre actualité sur

Lafourmiliere42220

Les **permanences de l'atelier de réparation de vélo** sont assurées d'avril à octobre.

La Fourmilière dispose d'un local situé au lieu dit La Gare avec un garage équipé du matériel de réparation. Des bénévoles sont là pour vous aider à réparer vous-même votre vélo avec du matériel pro.

En partenariat avec La Fourmilière, le Rosier Blanc, le club de cyclotouristes annonéens et l'association Handbike nature 42, le Parc organisait le samedi 17 juillet, à La Gare toute une matinée d'essai de VAE de vélos fauteuil pour tous.

La location de vélo à assistance électrique (VAE) se poursuivra en 2022 à tarif préférentiel pour une durée de 2 à 4 semaines max, uniquement sur rendez-vous auprès d'Éric Gentil 07 81 86 82 50.



Le vélo pour tous !

Agenda 2022



Marché de La Fourmilière

A.G. de l'association :

vendredi 21 janvier à partir de 19h

Après-midi jeux et soirée Jeune

Public : 9 avril

Concert de printemps : samedi 14 mai

Marché de producteurs et artisans : fin d'été

Olympique Club de St Sauveur en Rue (OCS)



Voilà près de 55 ans que l'OCS existe et après une période de pause forcée, pour les raisons que vous connaissez, il est donc temps pour l'association de reprendre ses activités. Le retour à une vie « normale » était attendu de tous et à l'OCS cela signifie la reprise du sport et aussi le retour de moments festifs à partager. Nous voilà donc tous motivés pour rattraper le temps perdu !

Au programme de cette reprise, on retrouve :

Handball

En septembre, ce sont deux équipes qui portent fièrement nos couleurs : les seniors et les -9 mixtes. Ces derniers ont eu l'occasion de le faire à travers des plateaux les opposant par exemple à Maclas et Monteil.

Les seniors forment une seule équipe bien fournie ! Cela permet d'avoir une feuille de match complète tous les week-ends mais cela engage des choix difficiles pour sélectionner les joueurs. Ces choix sont sous la responsabilité de Vincent Mikulovic qui se charge d'entraîner nos deux équipes. Il est maintenant habitué au coaching des petits mais c'est un nouveau défi qui s'offre à lui pour l'encadrement des grands enfants que sont nos seniors.

Le lien social n'étant pas qu'une histoire entre joueurs, on ne peut que noter la présence en nombre des supporters lors des matchs des seniors et on les remercie.

Le club cherche à développer le nombre de licenciés et d'équipes (jeunes, féminines, loisir). Nous accueillons tous volontaires souhaitant s'investir dans la pratique du handball ou dans l'encadrement d'une équipe.

Fitness / Musculation



Ces deux activités encore jeunes au sein de l'OCS continuent de faire des émules. En effet, ce n'est pas moins de 25 personnes qui suivent Marine Bacher (Fitness) et Maxime Barralon (Musculation). Deux groupes motivés et assidus qui permettent de conserver une bonne dynamique tout au long de la semaine au gymnase.

Volley

Franck Blanchard continue de s'occuper de la branche volley de l'OCS. L'équipe est composée de 11 joueurs et s'entraîne le mercredi soir à partir de 20h15. Elle est engagée dans le championnat loisir du Pilat qu'elle organise. Celui-ci permet à 7 équipes de la région (Charnas, Annonay, Bourg-Argental, Chavanay, Condrieu) de se rencontrer : les matchs se jouent en soirée durant la semaine les jours où les équipes s'entraînent.



Voici le calendrier des matchs du volley Saint Sauveur pour cette fin d'année :

Lundi 07/03/22 Chavanay / St Sauveur
Mercredi 16/03/22 St Sauveur / Annonay 2
Mardi 22/03/22 Bourg / St Sauveur
Lundi 11/04/22 Condrieu / St Sauveur

Gymnastique

Nous remercions Simone pour sa collaboration au sein de l'OCS et ses cours de gymnastique.

Cette reprise est aussi sous le signe de la nouveauté, la buvette du gymnase s'est refait une beauté ! En effet, une douzaine de bénévoles, adhérents ou non, se sont relevés les manches durant leurs vacances et week-ends pour renouveler les peintures et donner à ce lieu une allure de loge, supporters de nos verts.

Et c'est donc avec un immense plaisir et fierté que nous avons accueilli les premiers supporters lors de la reprise du championnat le 25 septembre dernier. Nous avons pu constater l'engouement toujours aussi fort que suscitent ces rencontres, un franc succès pour la relance sportive et financière du club !

Dernière nouvelle attendue pour ce début d'année 2022 : la collection de vêtements OCS. Notre petite boutique a ouvert ses portes en novembre et la prise de commande est possible les jours de match.



Le mot de la fin

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui ont participé de près ou de loin aux travaux de la buvette, peintres en herbe, ponceur du dimanche, bardeur unijambiste, décorateurs, fournisseurs... (ils se reconnaîtront)

Un grand merci aux entraîneurs, à notre staff buvette, aux responsables de salles, aux chronométreurs, aux référents covid : tous ceux qui permettent l'organisation et le bon déroulement des matchs week-end après week-end.

Si l'une de ces activités vous intéresse ou si vous souhaitez avoir plus d'informations sur l'OCS, n'hésitez pas à nous contacter

Contact

Tél. : 06 38 81 19 94
 5142014@ffhandball.net
 Suivez nous sur
 Supporters-OCS

Répertoire des associations

A.C.C.A.

Erick PEYRACHON

Chasse - 1 place du 8 Mai 1945

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Adrian ORIOL

Pompiers - 1 place du 8 Mai 1945

AMICALE SOURIRE SOUTENIR SOUVENIR

Martine DOYAT

Amis et parents école privée - 3 Rue du Pémonial

A.P.E.L. (école privée)

Céline LEYRISSSEL-GIRAUD

Parents d'élèves - 21 Route du Tracol

BOULE DE TAILLARD

René PERRET

Boule - 2 Route de Bourg Argental

CHEVAL AUX ÉCRINELLES

Éric DESMOULIN

Poney Club - 2 Impasse du Gournay

CLASSE 2023

Célia POULY

Conscrits - 15 Avenue S^{te} Madeleine

CLASSE 2024

Marine BASTIN

Conscrits - Avenue Ste Madeleine

COMITÉ DES FÊTES

Marc BARRALON

Animation du village - 37 bis rue du Perthuis

DÉFENSE DU PATRIMOINE FORESTIER

Gilles GALLAND

Défense Patrimoine - 33 Rue du Dauphiné

ÉCOLE DE L'OURS

Fabienne MICHON

Sport - 1 place du 8 Mai 1945

F.N.A.C.A.

Gérard LEBORGNE

Anciens combattants - 1 Chemin du Gd Moulin

GALLAND TEAM AUTO

Jordan GALLAND

Sport voiture - 3 Impasse de la Chapelle

JEUNES AGRICULTEURS DU HAUT PILAT

Romain MAY

Agriculteurs - Morel

JOYEUSE RENCONTRE

Jocelyne ROUX

Club du 3^e âge - 4 rue de la Garenne

LA FOURMILIÈRE

Leland TRACY

Animation et lien social - Vernaly

LES AMIS DE LA TOUR DES CÈDRES

Jean ROBERT

Résidence de la tour des Cèdres -
16 Rue de la Vialle

LES BAMBIS TRIKER'S

Corentin ORIOL

Drift Trike - Les rhuliat

LES NOUNOUS DES P'TICATCHOUX

Patricia BOSC

Assistantes maternelles de la MAM -
1 Place du 8 Mai 1945

LES PETITES MAINS DE TAILLARD

Annie MICOUD

Activités autour du fil - 3 Impasse Aiguebelle

LES PIEDS SUR TERRE

Anne PERCET

Création artistique - 6 Montée de Rü

LES SOURCES DE TAILLARD

Céline CARTELIER

Sources de Taillard - La Palle

LES VILAINS TANT MIEUX

Céline LEYRISSSEL-GIRAUD

Théâtre - 21 Route du Tracol

LOU SAN SEVAO

Pierre ROUX

Mise en valeur du patrimoine local -
Chemin des Salettes

O.C.S.

Marine BACHER

Sport - 1 place du 8 mai

O.G.E.C. (École privée)

Nicolas PAILHES

Gestion école catholique

PICATIOS PETANQUE

Roland L'HERISSEL

Activités autour du jeu de la
pétanque - 17 rue du Dauphiné

SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Marie DESVIGNES et

Géraldine PERRIER

Parents d'élèves - rue du Dauphiné

TAI CHI SHUAN

Leland TRACY

Sport - Vernaly

TEAM MJ PICARLOUX

Loïc EDELMAYER

Sport moto - les Faves

TÉLÉTHON

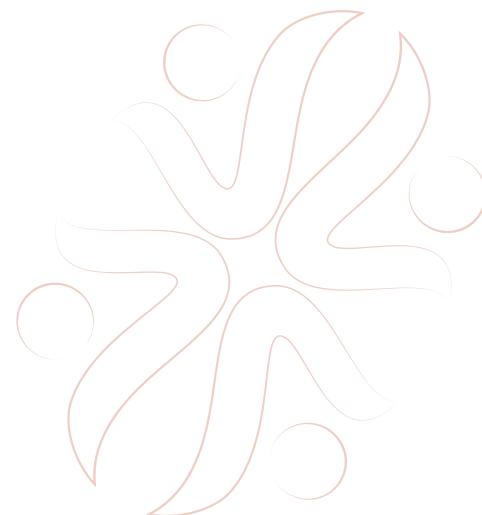
Cassandra L'HERISSEL

Téléthon

VÉLO CLUB PIRAILLON

Olivier CHAPRIER

Cycle ball - Route de St Étienne



Nouvelles activités

LINKIMEDIA



Je suis Eric GARCIA, dirigeant de la société LINKIMEDIA récemment implantée à St-Sauveur-en-Rue.

Notre activité concerne plusieurs domaines relatifs à la visibilité numérique. La création de sites internet, le référencement de votre site en première page GOOGLE (principalement) et la prise de photos Immobilières / Culinaires / Objets (bijoux, pièces industriels.../ Reportages)

Quels que soient vos objectifs (vitrine commerciale, éditorial, commerce ...) et votre secteur d'activité, sachez que LINKIMEDIA crée tous types de sites internet : Click and collect, site marchand e-commerce, blog, webzine, site vitrine, site événementiel, catalogue de produits, site communautaire, site collaboratif.

Aujourd'hui une bonne stratégie de communication sur internet passe nécessairement par le référencement naturel (Google - Bing - Yahoo...). En se référant à une image simple, le site internet est une voiture, le référencement est son moteur. Si vous maîtrisez efficacement les différentes techniques permettant l'optimisation de votre site internet, les internautes ne manqueront pas de trouver votre site en évidence parmi la multitude de résultats donnés par les moteurs de recherche.

Notre société est à votre service !



Tél. 06 09 57 41 71
Mail : contact@linkimedia.fr
www.linkimedia.fr

CLAIRE BARRALON

Vous avez besoin d'aide pour :

- Le ménage, le repassage,
- Aller faire les courses,
- Préparer le repas,
- Vous accompagner à des rdv médicaux ou autres,
- Vous tenir compagnie...

Je suis peut-être la personne qu'il vous faut. Vous pouvez me joindre ou me laisser un message.

Emploi en cesu (chèque emploi service universel) avec 50% du coût déductible des impôts ou un crédit d'impôt.



Tél. 06 21 15 57 59

LAURIANNE BASTY-GERLAND

Je suis sage-femme. Formée par Elisa Boillot, sage-femme ostéopathe, je propose des séances de thérapie manuelle notamment pour tous les troubles gynécologiques (douleurs, problème de fertilité...) et périnataux (avant,



pendant et après la grossesse pour les mères et leur enfant) mais également pour tout autre désagrément. Technique très douce, elle permet de rétablir le mouvement respiratoire primaire en débloquent les « nœuds » physiques, psychiques ou émotionnels. Le corps retrouve alors son état d'équilibre indispensable à son bon fonctionnement.



Tél. 06 76 38 73 34

SYLVIE GIRAUD



Juillet 2021, j'ai ouvert ma salle de soins. Auxiliaire de puériculture de formation, j'ai travaillé dans les hôpitaux, crèches et auprès des structures pour enfants handicapés.

Mes soins me permettent d'aider et accompagner les personnes qui le souhaitent dans le respect des protocoles d'hygiène et sans me substituer aux traitements prescrits par votre médecin.

Je soulage le corps et rééquilibre les

énergies (Eczéma, Brulures, Ulcère, Nerfs sciatiques et cruraux, Céphalées, Tensions musculaires diverses, Entorses, Tendinites, Peur - Colère - Stress, Accompagnement lors de traitements lourds, Douleurs liées à la fibromyalgie...).

Ma pratique est adaptée aux adultes, aux enfants, aux séniors, aux sportifs, aux femmes enceinte et aux nourrissons.



23 route de Bourg-Argental
Tél. 06 62 65 02 91

Magnétisme Sylvie Giraud
<https://magnetisme-sylvie-giraud.fr/>

MAUDE PEYRACHE

Passionnée de déco depuis l'adolescence, j'ai profité de mon congé maternité pour faire une formation et ainsi obtenir mon certificat de décoratrice d'intérieur.

Pour répondre à toutes les demandes et m'adapter à tous les budgets, je vous propose des formules à la carte (plans 3D, accompagnement aux achats...) et des formules complètes avec des solutions d'aménagement, des propositions de décoration pour des projets de rénovation ou de Home Staging.



Tél. 06 77 68 49 61
mpdecoration@outlook.com
mp-decoration-44.websselfsite.net
 [mpdecoration_by_maude](https://www.instagram.com/mpdecoration_by_maude)
 [@mpdecorationbypmaude](https://www.facebook.com/mpdecorationbypmaude)

JOËLLE SOYER

Je vais proposer à partir d'avril 2022 un service de rédaction et BIOGRAPHIES à St Sauveur en Rue et alentour.



La biographie, c'est le livre-témoignage de l'histoire personnelle et familiale d'un particulier.

Elle peut aussi relater l'histoire d'une (ou de plusieurs) association, institution ou entreprise. Les écrits restent, ils peuvent être envoyés au loin, pour être partagés avec les personnes de votre choix. Il peut s'agir pour vous de :

- raconter votre histoire (ou une période importante de votre vie) à votre façon,
- transmettre savoirs et expériences, ce qui fait votre particularité, votre vision personnelle,
- communiquer et informer sur un thème, un savoir-faire, un métier, une collaboration, un événement ou une création en les mettant en valeur,
- faire un bilan.

Dans nos vies très remplies, parfois séparées par la distance, c'est un temps à vous réserver pendant lequel je vous interview puis écris votre récit que nous validons ensemble. Mon expérience de l'écriture est mise à votre service, en toute confidentialité, avec bienveillance et dans le respect de vos choix et objectifs, que nous précisons ensemble.



Tél. 06 76 01 97 68
bojos@orange.fr

Médico-Social

BARRAY LAURY 06 59 24 19 86
Diététicienne Nutritionniste

CHATELARD FABIENNE 06 88 78 07 25
Equithérapeute - Centre équestre les Écrinelles

DR TRAUCHESSEC GUILLAUME 04 77 39 24 72
Médecine générale - 2 Place du 11 Novembre

FOREL LESLIE ET CATALÀ ASENSI RUBÉN
06 18 75 49 15 / 07 52 33 66 81
Masseur-Kinésithérapeutes - 2 Montée du village d'enfants

LA TOUR DES CÈDRES 04 77 39 21 61
Ephad - 16 rue de la Vialle

M A S LE ROSIER BLANC 04 77 39 23 69
Maison d'accueil spécialisée - Place du 11 Novembre

ORIOLO FLORENCE 06 68 46 78 07
Réflexologie - 11 Allée sur Pourret

TARDY PATRICIA 06 20 91 01 07
Sophrologue

GIRAUD SYLVIE 06 62 65 02 91
Magnétiseuse

BASTY-GERLAND LAURIANNE 06 76 38 73 34
Thérapie manuelle, libération émotionnelle

Gîtes

GITE RURAL 04 77 39 21 14
Pierre et Annie ROUX - Gîte - chemin des Salettes

LES ÉCRINELLES 04 77 39 23 45
Michel DEVILLE - Gîte d'étape, table d'hôtes - Gimel

LOGELIÈRE LE GÎTE 06 52 13 39 26
Vincent MIKULOVIC - Gîte - Logelière

LA CASA VERTE 06 74 88 66 10
Ludovic BRUNON - Gîte - 31 route de St-Étienne

LA CHRISTELISYL 06 28 06 83 49
Gîte - 2 impasse du Riotet

CHAMBRES D'HÔTES 06 31 17 10 42
M et M^{me} May - Chambres d'hôtes - Morel

Producteurs du terroir

BACHER DENIS & MAXIME 04 77 39 25 93
Vente produits fermiers - Sus-Pourret

COTTIER CÉCILE 06 24 94 22 11
Vente de miel - Impasse des Tilleuls

E A R L DE MOREL 04 77 39 25 06
Vente produits fermiers - Morel

G A E C DE BOBIGNÉUX 04 77 39 55 85
Charcuterie - Bobigneux

GARBOUD DAVID 09 53 84 59 86
Vente de miel - Route du Tracol

LA FERME DE TAILLARD 04 77 39 21 14
Charcuterie - Le Sapt

LA FERME DES CHIROUX 06 28 84 24 81
Vente de lait (livraison à domicile) et produits fermiers -
Les Chiroux

LES JARDINS D'URANIE 04 77 73 93 12
Sébastien CROZIER - Vente produits fermiers - Chazeau

MICHEL CORINNE 07 87 15 25 45
Héliciculture (élevage d'escargots) - 58 route de Bourg Argental

PARISOT THOMAS 06 52 20 57 22
Vente de miel - 16 Rte de Burdigues

Entreprises

ACDP COUTELLERIE 06 51 44 39 44
Laure PALLUY-CORVAISIER - Coutellerie - *Berthail*

ALLIANCE BOIS 04 77 39 25 42
Dominique SAUVIGNET - Bâtiment BTP - *16 rue de Burdignes*

ATELIER GABALU 06 95 20 11 10
Chantal PEREZ - Atelier de couture - *23 Avenue Ste Madeleine*

BARRALON TRANSPORT & MATERIAUX 04 77 39 20 81
 Transport de marchandises et de personnes - *37 rue du Perthuis*

BONNEFOY JEAN-PAUL 06 15 44 50 32
 Exploitant Forestier - *La roue*

BOULANGERIE PÂTISSERIE 04 77 74 33 41
Christophe COSTECHAREYRE - Boulangerie, pâtisserie - *8 Rue Jean Roux*

BOUTIQUE BABABROC 06 38 01 11 93
Yannick LEROUX - Brocante - *12 route de St-Étienne*

CAMPING LES REGNIÈRES 04 77 39 20 33
 Camping - *29 Route du Tracol*

CHAPON D'OR 04 77 39 29 85
Raphaël BACHER - Traiteur - *25 route du Tracol*

CHÂTEAU DE BOBIGNEUX 04 77 39 24 33
Danièle et Jacques LABERE - Auberge-Restaurant - *Bobigneux*

CLAIRE BARRALON 06 21 15 57 59
 Aide à la personne

CREA'TIF 04 77 39 24 83
Jocelyne ROUX - Coiffure - *11 rue Jean Roux*

DESMARTIN JÉRÔME 06 80 72 42 01
 Maçonnerie - *La Fougère*

DURANTE SABINE 04 77 39 22 05
 Coiffure à domicile - *37 rue du Perthuis*

E M T EMBALLAGE 07 77 39 21 09
 Fabrication d'emballages - *17 route du Tracol*

ESPRIT JEÛNE 06 81 22 25 46
Emmanuel Roux - Séjour bien-être et detox - *Les Chavannes*

EURL LOUAT Sylvain 07 84 39 00 72
 Paysagiste, entretien et création - *Les granges de Gimel*

GARAGE ST SAUVEUR 04 77 39 25 04
Mathieu SAUVIGNET - Entretien et réparation véhicules - *ZA le Perthuis*

JOELLE SOYER 06 76 01 97 68
 Services de rédaction et biographies

J P G 04 77 36 24 75
Gérard GERY - Maçonnerie - *26 Avenue S^{te} Madeleine*

LA VAGUE PROPRE 06 77 36 84 29
Mireille CARROT - Blanchisserie artisanale - *Avenue S^{te} Madeleine*

LE SALVATORIEN 04 77 06 52 80
Carl COTTIN - Bar-Restaurant - *1 Route de Saint Étienne*

LES ÉCRINELLES 04 77 39 23 45
Fabienne CHATELARD - Centre équestre - *Gimel*

LINKIMEDIA 06 09 57 41 71
Eric GARCIA - Création de sites internet

MAUDE PEYRACHE 06 77 68 49 61
 Décoratrice d'intérieur

MIMI SERVICES 06 76 36 23 52
Jérémy PERRIER - Affûtages, petites soudures... - *L.D. L'Amour*

M T B 06 21 17 89 87
Cyril GERY - Bâtiment BTP - *ZA du Perthuis*

MOUNIER TAXI 06 47 73 82 61
Bruno Mounier - Transport de personnes, taxi - *31 Avenue S^{te} Madeleine*

OSIERICULTRICE VANNERIE 07 87 15 25 45
Corinne MICHEL - Confection corbeille panier, vente osier - *58 Route de Bourg Argental*

PERRET JEAN-MICHEL 04 77 39 29 74
 Menuiserie d'intérieur - *21 Avenue S^{te} Madeleine*

QUIBLIER FRERES ETS 04 77 39 21 69
 Menuiserie, ameublement - *5 chemin du Gd Moulin*

QUIBLIER CYRIL 04 77 39 22 51
 Menuiserie - *2 Avenue S^{te} Madeleine*

RICHARD ESTELLE 04 77 51 54 05
 Métier d'art poterie - *Montrabier*

S M CHARPENTE 04 77 39 25 42
 Charpentier - *La Linossière*

TRIOLET - CARROT 04 77 94 16 91
 Plomberie - *ZA le Perthuis*

VIVAL 04 77 74 47 63
Marie-Laure GERY - Supérette - *Rue Jean Roux*

Pizza le 2^e mardi du mois - BONNET Dominique - 06 75 66 56 91

Marché les mercredis matins :

- Primeur - S.A.R.L Le primeur des Percivaux, Gael et Marjorie - 06 78 14 05 92
- Fromager - GOIGOU Patrice - 06 14 97 67 51
- Rôtisserie - Rôtisserie LUDO - 07 60 60 20 72

Le dimanche :

- Primeur - MONTET Didier - 06 89 46 71 48
- Fromagère - M^{me} BERNE

Place de la Pierre tournante

Manifestations 2022

Mars

- 26** Bal des classes 2023/2024 à la salle des fêtes
- 28** Don du sang à la salle des fêtes

Avril

- 02** Inauguration du Pôle Enfance
- 03** Loto organisé par l'APEL à la salle des fêtes
- 10** 1^{er} tour de l'élection présidentielle à la salle des fêtes
- 14** Séances de cinéma organisées par le CCAS en partenariat avec le cinéma Le Foyer à la salle des fêtes
- 24** 2nd tour de l'élection présidentielle à la salle des fêtes
- 30** Soirée familiale organisée par l'OCS à la salle des fêtes

Mai

- 14** Concert organisé par la Fourmilière à la salle des fêtes
- 19** Séances de cinéma organisées par le CCAS en partenariat avec le cinéma Le Foyer à la salle des fêtes
- 21** Bal des classes 2023/2024 à la salle des fêtes

Juin

- 12** 1^{er} tour des élections législatives à la salle des fêtes
- 16** Séances de cinéma organisées par le CCAS en partenariat avec le cinéma Le Foyer à la salle des fêtes
- 19** 2nd tour des élections législatives à la salle des fêtes
- 20** Don du sang à la salle des fêtes

Juillet

- 01** Bal des classes 2023/2024 au lieu-dit La Gare
- 13** Bal du 14 Juillet organisé par l'amicale des sapeurs pompiers et feu d'artifice
- 14** Concours de pétanque organisé par l'amicale des sapeurs pompiers

Août

- 06 & 07** Fête des 20 ans de l'association du comité des fêtes
- 19 au 21** Vogue classe 2023/2024 au Gymnase

Septembre

- 05** Don du sang à la salle des fêtes
- 18** Marche et parcours VTT « La Taillardine » organisée par le SOU de l'école publique au lieu-dit La Gare

Octobre

- 8** Banquet des classes en 2 à la salle des fêtes

Novembre

- 05** Repas des aînés organisé par le CCAS à la salle des fêtes
- 11 au 13** Spectacle de Théâtre organisé par les Vilains Tant Mieux
- 18 & 19**
- 26** Sainte Barbe organisée par les pompiers à la salle des fêtes

Décembre

- 07** Spectacle de Noël pour les enfants organisé par le CCAS à la salle des fêtes

Les manifestations ci-dessus sont conditionnées aux restrictions de la crise sanitaire en vigueur à la date de l'événement.

Nous vous présentons par avance nos excuses au cas où une erreur ou un oubli se serait glissé dans cette brochure. Merci de vous adresser en mairie.

Nous remercions toutes les personnes, les associations et les élus qui ont participé à la réalisation de ce bulletin en fournissant articles et photos. Les articles des associations sont publiés sous leur responsabilité.

Création et impression :
Graphéos - Bourg-Argental
contact@grapheos.net - 04 77 39 68 94



Mairie Tél. : 04 77 39 20 33

Mail : mairie@stsauveurenue.com

Site internet : www.saintsauveurenue.fr

Mardi, Vendredi	8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mercredi, Jeudi	8h30 - 12h00
Samedi	8h30 - 11h30

Agence Postale Communale Tél. : 04 77 75 60 18

Lundi	Fermée
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	9h00 - 12h00
Samedi	8h30 - 11h30

Médiathèque

Mercredi	9h00 - 12h00
Samedi	9h30 - 11h30

Déchetterie Tél. : 04 77 39 18 84

Du 1^{er} Mai au 30 Octobre

Lundi et Vendredi	13h30 - 18h00
Mercredi et Samedi	9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Du 1^{er} Janvier au 30 Avril et du 1^{er} Novembre au 31 Décembre

Lundi et Vendredi	13h30 - 17h00
Mercredi et Samedi	9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

